PARTS OF THE ORIGINAL DOCUMENT

ARE OF POOR REPRODUCTIVE QUALITY

CERTAINES PARTIES DU DOCUMENT ORIGINAL

SONT DE PIÈTRE QUALITÉ DE REPRODUCTION

Emergency Preparedness Canada

Protection civile Canada

Annual Review

1 9 8 6

Canada

87-03763/

© Minister of Supply and Services Canada 1987
Cat. No. D81-1/1986
ISBN 0-662-55078-1

MESSAGE FROM THE MINISTER

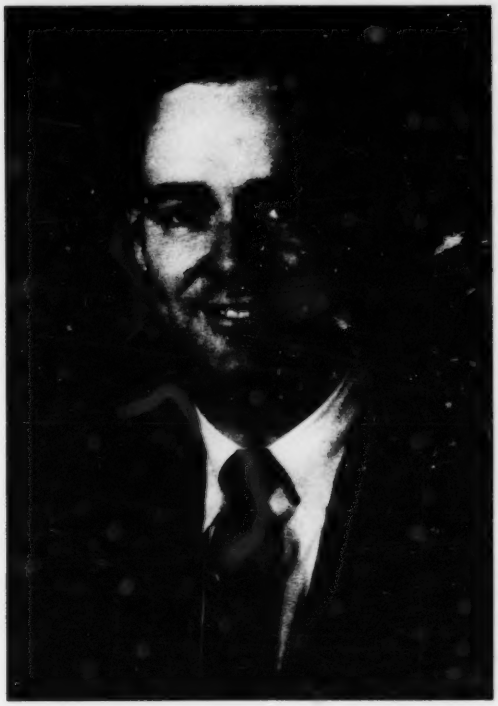

As Minister Responsible for Emergency Preparedness, I am pleased to present this account of the activities of Emergency Preparedness Canada (EPC) in 1986.

The *Annual Review* gives an overview of federal emergency planning and of the co-ordinative role EPC plays in working not only with federal government departments, agencies and Crown corporations, but with the provincial organizations and through them, the municipalities.

This document focusses on the planning and operational functions of EPC, its relations with other orders of government in Canada as well as its activities on the international scene. This review also highlights other facets of EPC: training and education, research and special projects, and public information.

Altogether, 1986 was a milestone in many aspects; new ventures were undertaken, progress was made in many areas and recent initiatives were consolidated.

Emergency Preparedness Canada benefitted from a continued and enhanced spirit of co-operation with both the provincial emergency organizations and our United States neighbours in the year under review. This reflects in part an increasing awareness generally of the importance of emergency planning and preparedness and of our interdependence in our efforts to lessen the effects of disasters.

I hope that this publication will serve to stimulate further action.

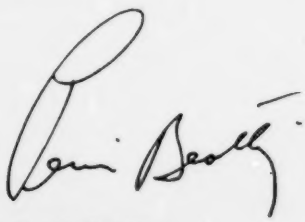

Perrin Beatty

C O N T E N T S

Foreword 5

Federal Emergency Preparedness 6

Emergencies Legislation 7

Federal-Provincial Initiatives 8

Memoranda of Understanding 8

Workers' Compensation Agreements 9

Federal-Provincial Conferences 9

Working with the Provinces and Territories 10

Regional Offices 10

Joint Emergency Preparedness Program 10

Disaster Financial Assistance Arrangements 11

Federal Interdepartmental Planning 12

National Emergency Agencies 12

Government Guide for Emergency Situations 13

Continuity of Government 13

Evaluation of the Nuclear Threat 15

International Activities 16

NATO 16

Participation in HILEX 12 17

International Liaison 18

Training and Education 19

Symposium on Risk Management 19

Federal-Provincial Training Conference 20

Dangerous Goods Training 20

Joint Training 20

Research and Special Projects 21

Research on Critical Resources 21

Computer Applications for Emergency Planning and Operations 21

Attack Model for Civil Defence Planning 22

Disaster Research 22

Risk Assessment 23

Stuart Nesbitt White Fellowship 23

Special Projects 24

Working with the Media 24

New Thrust in Public Information 25

Administrative Matters 26

Internal Audit 26

Situation Centre Move 26

Streamlining Operations 26

Conclusion 27

Appendices 28

Appendix A — Distribution of JEPP Funds 28

Appendix B — Disaster Financial Assistance Arrangements 32

Appendix C — Publications 33

Appendix D — Training and Education Program 1986 35

Appendix E — Addresses 36

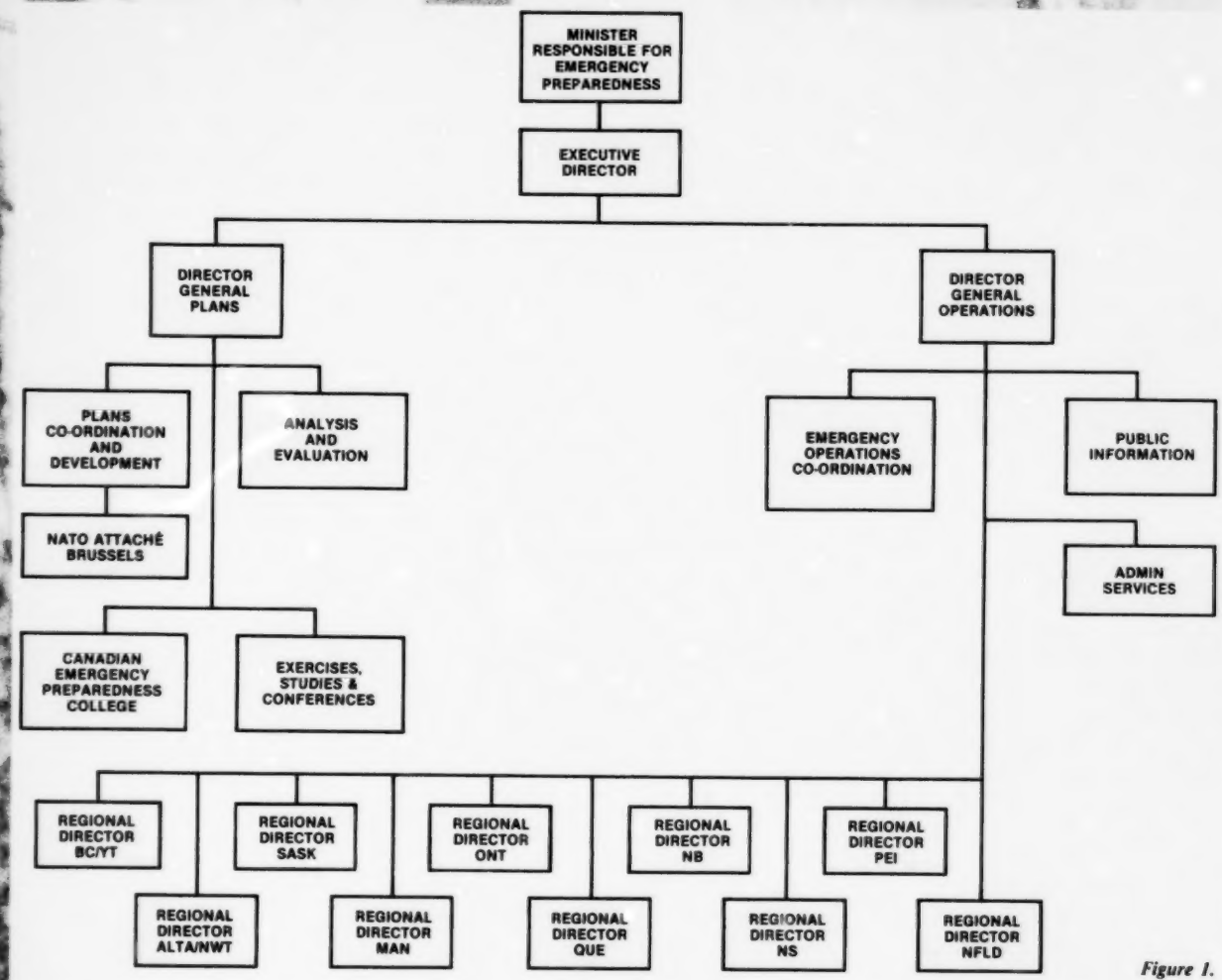
MINISTER RESPONSIBLE FOR EMERGENCY PREPAREDNESS
EXECUTIVE DIRECTOR
DIRECTOR GENERAL PLANS
DIRECTOR GENERAL OPERATIONS
PLANS CO-ORDINATION AND DEVELOPMENT
ANALYSIS AND EVALUATION
EMERGENCY OPERATIONS CO-ORDINATION
PUBLIC INFORMATION
NATO ATTACHÉ BRUSSELS
ADMIN SERVICES
CANADIAN EMERGENCY PREPAREDNESS COLLEGE
EXERCISES, STUDIES & CONFERENCES
REGIONAL DIRECTOR BC/YT
REGIONAL DIRECTOR SASK
REGIONAL DIRECTOR ONT
REGIONAL DIRECTOR NB
REGIONAL DIRECTOR PEI
REGIONAL DIRECTOR ALTA/NWT
REGIONAL DIRECTOR MAN
REGIONAL DIRECTOR QUE
REGIONAL DIRECTOR NS
REGIONAL DIRECTOR NFLD

Figure 1.

F O R E W O R D

May 1986, apocalyptic images...blizzard in the West and fire in the East. Swept by a violent wind accompanied by tremendous snowfalls and severe cold, the south-central part of Alberta was immobilized while much of the forest in the Atlantic Provinces was aflame. This paradoxical situation is indicative of the size and varied geography of Canada and the potential for disasters resulting in loss of life and property.

The collision between two trains in Hinton, Alta., in February, which left 23 victims in one of the worst rail disasters in Canadian history; the radioactive fallout from the Chernobyl nuclear accident, as well as countless other disasters that left a legacy of death and destruction, are part of the daily round of emergencies Canadians have come to expect.

One of the mandates of Emergency Preparedness Canada is to encourage a uniform standard of emergency preparedness across the country to reduce to a minimum the human suffering and loss of property inherent in these tragedies. This is done in a number of ways, including joint emergency preparedness projects with the provinces, through public information, training and education, and through sharing the results of research.

Because government cannot do it all, stress is placed upon self-reliance. The individual is the first line of defence. It is up to the individual to know what to do in case of fire or flood or electrical power failure in mid-winter. If the disaster is so severe that individuals cannot be expected to cope on their own, they look to their municipal services for help. If the emergency escalates beyond the response capacity of local resources, the provincial government may be asked for assistance.

Although ready to help at any time, the Government of Canada normally becomes involved in an emergency only when a provincial government asks for assistance. The exception is when the emergency or some aspect of it falls within the jurisdiction of the federal government.

Usually, EPC knows about a disaster before anyone asks for federal help. The Situation Centre in Ottawa monitors emergencies all over Canada, enabling the government to help when needed. Depending on the emergency, the most appropriate department is designated to take the lead on behalf of the Government of Canada, with other departments providing support.

EPC employs 93 persons, two-thirds of whom are in Ottawa. The organization, which includes regional offices in each provincial capital, a teaching and administrative staff at the Canadian Emergency Preparedness College, Arnprior, Ont., and an attaché in the Canadian Delegation at NATO, Brussels, is headed by the Executive Director who reports to the Minister Responsible for Emergency Preparedness. Figure 1 outlines the structural organization of Emergency Preparedness Canada.

For the fiscal year 1986–87, EPC had a budget of $16.3 million. Of this sum, $8.7 million were for personnel, operating and maintenance costs, $1.1 million for capital costs, and $6.4 million for the Joint Emergency Preparedness Program. Financial aid after disasters does not come from EPC's own budget; funds are provided from supplementary estimates.

FEDERAL EMERGENCY PREPAREDNESS

Emergency Preparedness Canada co-ordinates federal civil emergency planning for peacetime and wartime emergencies.

Every federal department, agency and Crown corporation is required to plan to take on emergency responsibilities relating to their normal functions and resources. For example, Transport Canada plans for assisting in possible disasters involving trains, ships and aircraft; Health and Welfare Canada plans for emergencies involving disease or injury; the Canadian Armed Forces plan to make their varied capabilities available when needed.

EPC planners work with departmental officials to ensure these plans are as effective and as up to date as possible, acting as catalysts and co-ordinators to ensure there are no gaps or overlaps.

The governments of the provinces, of the territories and of Canada co-operate in many areas of emergency preparedness. An EPC Regional Director in each provincial capital is in constant touch with provincial and territorial emergency officials to ensure a country-wide network of preparedness. Regional Directors also have a role to play in helping administer the federal Disaster Finanical Assistance arrangements to assist provincial governments with the financial burden of their post-disaster relief measures.

Futhermore, EPC co-ordinates federal activities with our allies in the North Atlantic Treaty Organization, and in those stemming from bilateral agreements with our immediate neighbours in the United States.

Emergency Preparedness Canada develops policy and provides support for meetings of the Interdepartmental Committee on Emergency Preparedness. This committee, comprising 17 Assistant Deputy Ministers, is chaired by the EPC Executive Director. It counsels the Minister on policy matters and ensures the application of government decisions related to emergency preparedness.

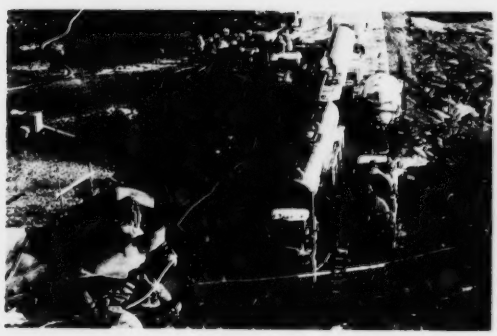

As well as taking active roles on three permanent interdepartmental consultative bodies,* EPC representatives lead and participate in numerous working groups and committees formed to address specific problems.

In the year under review, the results of a 1984 Cabinet decision authorizing Treasury Board to allocate a total of 79 additional person-years in various departments and agencies were reflected in the workload of EPC. As appointments were made in the departments, and new staff prepared plans to enhance preparedness across the full spectrum of activities, EPC officers were called upon frequently for briefings and consultations.

*The Consultative Working Group is concerned with emergency planning matters of general interest to all departments; the Interdepartmental Civil Mobilization Planning Committee is interested primarily in the planning for National Emergency Agencies; and the Interdepartmental Exercise Co-ordinating Committee is responsible for co-ordinating the activities of federal departments during exercises involving national and international emergency plans.

Emergencies Legislation

Work on preparing the envisaged new federal emergencies legislation (mentioned in the 1985 *Annual Review*) was given high priority in 1986.

On February 5, 1986, the Minister Responsible for Emergency Preparedness met with his provincial counterparts and discussed the proposed legislation. Their comments were taken into account when drafting the text of the legislation.

W.B. Snarr, Executive Director, Emergency Preparedness Canada

FEDERAL-PROVINCIAL INITIATIVES

Planning in co-operation with the provinces and the territories is an integral part of the federal government's emergency policy. To ensure a reasonably consistent level of emergency response across the country, EPC encourages joint planning initiatives with the provinces.

Memoranda of Understanding

Emergency Preparedness Canada has negotiated memoranda of understanding on emergency preparedness with most of the provinces and territories to provide a framework for intergovernmental co-operation. These agreements enunciate the fundamental principles of joint planning for emergencies and lay down the functions and responsibilities of each order of government in the whole area of emergency preparedness.

Floods are a perennial problem in many parts of Canada. Good planning and co-operation among various orders of government can lessen their effects.

In 1986, two new memoranda of understanding were signed: one with the Government of Nova Scotia on January 27, the other with the Government of Newfoundland on March 26. This brought the total number of accords signed to nine, the others having already been concluded with New Brunswick, Prince Edward Island, Manitoba, Yukon, the Northwest Territories, Saskatchewan and Ontario.

Although differing slightly in detail, these agreements are virtually identical in substance. In effect, in each case, the signatory governments agree to:

- negotiate multi-annual projects within the framework of the Joint Emergency Preparedness Program (multi-annual projects have been concluded with Yukon, Northwest Territories, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Newfoundland and Prince Edward Island. The latter, however, will not begin until fiscal year 1987–88)
- participate in the administration of Disaster Financial Assistance arrangements in case of disaster
- create training and public information programs to support common objectives
- communicate freely all information relating to emergency preparedness
- share human and material resources in case of emergency
- consult on agreements with the United States concerning emergency planning and emergency preparedness in the border areas.

Negotiations will continue in 1987 to conclude other accords with the remaining provinces.

Workers' Compensation Agreements

The federal government is in the process of negotiating agreements on workers' compensation with each of the provinces and territories to replace those that have been in effect since the 1960s. The arrangements provide for sharing the cost of compensation paid to emergency services workers who are injured or to the heirs of those who are killed while performing their duties. The federal government reimburses 75 per cent of payments made by the Provincial Workers' Compensation Board for injury or death sustained by registered emergency services workers.

Nova Scotia was the first province to sign a new agreement in September 1986. Negotiations are continuing with the other provinces and territories and it is expected that similar agreements will be reached shortly.

In fiscal year 1985–86, the federal government contributed $104,091 under Workers' Compensation to the provinces of British Columbia ($102,216) and Nova Scotia ($1,875).

Federal-Provincial Conferences

At least once a year Emergency Preparedness Canada organizes a conference to bring together senior federal, provincial and territorial representatives who work in the area of emergency planning and preparedness. In 1986 this important forum was held in Ottawa on February 6 and 7.

The principal topics were:

- review of ongoing programs
- training related to transportation of dangerous goods
- media relations
- air/sea search and rescue.

Federal, provincial and territorial Ministers responsible for emergency preparedness act as a consultative body, advising on the development of policy and programs. They meet as required, to review new initiatives. In 1986 they gathered on February 5 in Ottawa at a special meeting convened to discuss, among other things, the federal government's intention to introduce new emergencies legislation.

EPC is negotiating with the provincial governments to make arrangements for sharing the cost of compensation paid to emergency services workers who are injured or to the heirs of those who are killed while responding to emergencies.

Photo: courtesy Peter Cutler, Edmonton Sun

WORKING WITH THE PROVINCES AND TERRITORIES

Regional Offices

EPC's Regional Directors are in daily contact with provincial and territorial emergency planning officials. With offices in the provincial capitals, these regional managers help administer federal emergency planning programs, facilitate provincial participation in joint preparedness ventures, and ensure that federal emergency planning initiatives mesh with those being undertaken by the provinces and municipalities. They also stand ready to co-ordinate the federal response to emergencies within their respective regions should federal involvement be required and to assist federal lead departments when they are named.

During 1986, EPC's Regional Directors were involved in a wide range of activities. Examples of these were a Canadian International Development Agency project in Colombia, an International Symposium on Natural and Man-Made Disasters held in Rimouski, Que., and the continuing development of an integrated radio communications system in Eastern Canada.

Regional Directors and other senior EPC officers work closely with their provincial counterparts. Here, during an exercise involving a simulated nuclear incident at Point Lepreau, Jim Stith, Acting Director, New Brunswick Emergency Measures Organization (left), talks to EPC's Rod O'Sullivan, Nova Scotia Regional Director, while Bill Osborne, Planning Co-ordinator for Essential Systems and Services, discusses a fine point with Denis Boiteau, New Brunswick Regional Director.

Photo: courtesy New Brunswick EMO

Apart from co-ordinating the Joint Emergency Preparedness Program and the Disaster Financial Assistance arrangements in the provinces and territories, the Regional Directors also participated in many provincial emergency training exercises, conferences, symposia and exhibitions.

Joint Emergency Preparedness Program

Funded at approximately $6.4 million annually, or about 25 cents per Canadian, the Joint Emergency Preparedness Program (JEPP) allows the Government of Canada, in consultation and co-operation with the provincial and territorial governments, to undertake or contribute to projects that enhance the national emergency response capability.

Projects are submitted by the provincial and territorial emergency response organizations and are evaluated by EPC regional directors and senior managers according to established criteria. The financial contribution of the federal government is negotiated separately for each project approved and the funds are made available once the agreed conditions are met.

During fiscal year 1985–86, $5,331,909 were made available for various projects under the Joint Emergency Preparedness Program. In December 1986, with three months to run before the end of FY 1986–87, close to $3.9 million had already been committed.

As in the past, the 1986 activities favoured the:

- establishment and evaluation of emergency plans
- conduct of training programs
- purchase of communications and response equipment.

Projects financed under this Program during FY 1986–87 are listed Appendix A.

Disaster Financial Assistance Arrangements

Emergency Preparedness Canada is charged with administering, on behalf of the Government of Canada, the Disaster Financial Assistance arrangements.

These arrangements are intended to assist the provincial and territorial governments where the cost of dealing with a disaster would place an undue burden on the provincial economy.

Under these arrangements, the federal government provides, at the request of the province or territory, financial assistance in accordance with a formula based on provincial population (see Appendix B). Generally, payments are made to restore public works to their pre-disaster condition and to facilitate the restoration of basic, essential, personal property of private citizens, farmsteads, and small businesses.

Under the formula, no sharing occurs unless provincial expenditures in relation to a particular disaster exceed an amount equal to $1 per capita of the provincial population. When a province's expenditures exceed this level, the amount of federal financial assistance payable to a province rises progressively as outlined in Appendix B.

In 1986, the federal government received three requests for assistance under these arrangements: one each from the governments of the Northwest Territories, Alberta and Manitoba. The Government of the Northwest Territories has since advised that total costs associated with flooding that occurred in Hay River in May 1986 will not exceed the threshold of $1 per person of the Territories' population. The Province of Manitoba experienced flash and general flooding as a result of a sudden thaw and heavy rains during the spring. In July 1986 extensive flooding occurred in north-central Alberta as a result of heavy rains.

In addition to processing these new requests for assistance, the federal government paid out approximately $1.2 million in 1986 for disasters that had occurred in previous years. Disaster Financial Assistance payments were made to Manitoba for damages caused by a 1984 sleet storm ($816,031), to British Columbia for damages that occurred during a 1979 flood ($26,635) and $479,208 to the Government of the Northwest Territories for damages resulting from the 1985 flood in Hay River. Contributions in post-disaster assistance since the program's inception in 1970 amount close to $99.5 million.

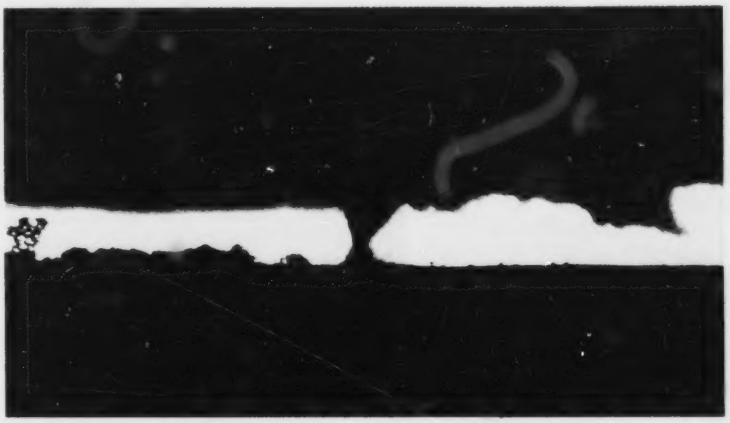

Don Hall, Director General Operations Administers among other things the disaster financial assistance arrangements.

FEDERAL INTERDEPARTMENTAL PLANNING

National Emergency Agencies

The Emergency Planning Order of 1981 requires each federal minister to prepare plans for meeting any aspect of peace or war emergencies that might lie within his or her portfolio area. The approach set out in the Planning Order envisages the management of a severe national emergency by activation of one or more of 11 National Emergency Agencies. Each such agency is oriented toward a particular emergency management function, and planning is the responsibility of the analogous federal department. Planning includes preparation for National Emergency Agencies for Food, Energy, Transport, Industrial Protection, Health and Welfare Services, Housing, Communications, Human Resources, Financial Control, Public Information and Construction. As a general objective, planning staffs in each of the 12 key departments comprising the 11 National Emergency Agencies are to develop plans and procedures to the point where each agency could be activated and brought to full readiness within 30 days. When fully operational, the National Emergency Agencies would permit centralized control and regulation, toward a common purpose, of vital public and private resources in Canada. They would thus be key elements in the mobilization of Canada's civil resources in a war emergency.

The National Emergency Agencies are also intended to play an important role in relation to NATO arrangements for co-operation in the area of civil preparedness.

Certain EPC staff members have been charged with ensuring liaison in the planning of these agencies; furthermore, responsibility for planning the National Emergency Agency for Public Information has been assigned to EPC. This agency would co-ordinate information services in time of extreme crisis. In September, a specialist was appointed to prepare a strategic plan. Research and consultation have begun and the plan is being pursued vigorously. Most government departments charged with National Emergency Agency planning have passed, or are about to pass, their first major milestone: the articulation of concepts of operations that will enable them to proceed with concrete policy, organizational, procedural and resources development. By the end of the decade, all departments should have developed their plans and arrangements to the point where the National Emergency Agencies' plans will be able to be tested in national exercises and used if necessary.

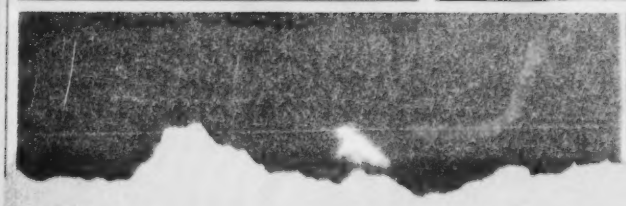

Government Guide for Emergency Situations

The activation of all National Emergency Agencies is unlikely except in a period of extreme international crisis, or in the context of preparation for war. This activation would be gradual and would conform to planned progressive measures should such a situation occur.

The reference document outlining actions to take at the federal level in emergency situations, the *Government Emergency Book*, is undergoing major revision; EPC led interdepartmental discussions on this project, and work is continuing on refining it. Currently, a volume of the emergency measures in wartime (used in February 1985 during a NATO exercise, WINTEX-CIMEX 85) has been adopted by the Interdepartmental Committee on Emergency Preparedness; a second volume on peacetime situations is being prepared.

Eric Shipley, Director General, Plans

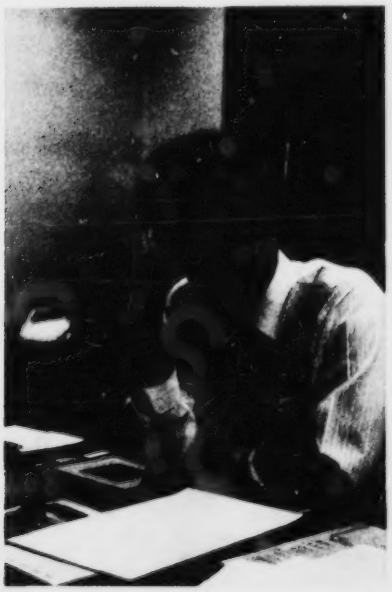

Continuity of Government

No emergency could be as devastating for Canada as a nuclear attack on North America. To be prepared for this specific threat, the Government of Canada has taken steps to ensure the continuing functioning of responsible government in the event of a nuclear strike. EPC, with the participation of a number of other federal departments, is responsible for leading the program to ensure continuity of government.

In the absence of some form of authority capable of maintaining order, to direct life-saving operations and to ensure essential services, a great number of the survivors would very likely perish. The plan envisages a decentralized system of emergency government that consists of a network of installations protected from radioactive fallout. This federal program affects all orders of government and applies to all of Canada. In a threatened nuclear attack, these installations would house and be the place of work of those people responsible for carrying out functions essential to government and for conducting survival operations.

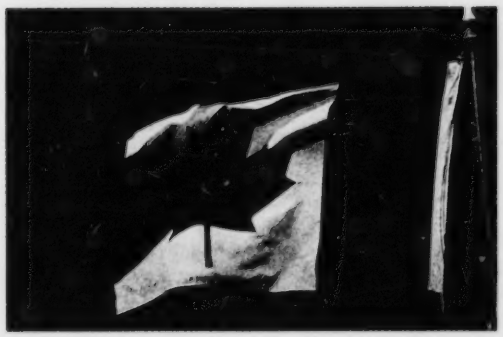

The central headquarters of the emergency government network is at Carp, Ont., with six regional headquarters across the country in Nova Scotia, Quebec, Ontario, Manitoba, Alberta and British Columbia. Because of budgetary restrictions the initial network plan has never been expanded to include all provinces and municipalities. In the last few years, capital expenditures have been limited to repairing and maintaining existing installations. Nevertheless, some progress has been made toward establishing similar regional centres in provinces still lacking these facilities. For example, discussions are being held about the possibility of building an emergency government headquarters in a New Brunswick forestry complex under construction in Fredericton. The plan is that it could double as an emergency operations centre in peacetime.

As part of its continuing activities within the Continuity of Government Program, EPC organized and conducted a three-day tutorial exercise at the Central Emergency Government Headquarters in December. The first two days comprised classroom instruction and problem solving under the supervision of instructors from the Canadian Federal Warning Centre in North Bay, Ont., while the third day was devoted to operations under a simulated nuclear attack. The entire exercise was designed to familiarize operations staff with the Central Emergency Government facility.

Central Emergency Government Headquarters, Carp, Ont.

Evaluation of the Nuclear Threat

The federal government has initiated an evaluation of the nuclear threat confronting the civilian population of Canada. The study is being made conjointly by EPC and the departments of National Defence, Public Works, External Affairs, Health and Welfare, and Communications. The objective is to determine the characteristics of nuclear weapons and attack strategy, possible Canadian targets and associated risks, in particular those emanating from radioactive fallout as the result of strikes on North American targets.

Some progress was made in furthering this study in 1986. A scientist from the Analytical and Operational Research Section of National Defence tackled the subject and a number of participants discussed the theme during an international symposium on risk management at the Canadian Emergency Preparedness College.

Concurrently with this initiative, the Interdepartmental Civil Mobilization Planning Committee, under the direction of EPC, created a sub-committee to study electromagnetic pulse, a phenomenon resulting from certain nuclear explosions. It is a subject of importance to emergency planners as the phenomenon can immobilize all electrical transmission and electrical systems, among them some equipment essential to recuperation after a nuclear attack. The sub-committee has been charged with collecting all the technical information available and distributing it to interested departments to avoid unnecessary duplication of research. Members must also study the implications of electromagnetic pulse in relation to civil emergency preparedness. EPC, being an active force on the sub-committee, agreed to serve as a central bureau to gather information and to prepare a directive on protection against electromagnetic pulse.

We live in a nuclear age. As long as nuclear weapons exist, they pose a potential threat. A study is being made to determine the extent of such a threat to Canada.

Just as the governments of Canada and the provinces and territories co-operate in planning to meet the effects of disasters, so do the Government of Canada and its allies. Peacetime disasters can often involve more than one country.

Given this requirement for international co-operation, it is not surprising that EPC's activities often extend beyond national boundaries. The agency co-ordinates Canada's civil emergency planning activities as a member of the North Atlantic Treaty Organization (NATO) Alliance, and maintains a close working relationship with its neighbour and ally, the United States of America. It also exchanges information with other countries regularly to broaden international co-operation on emergency preparedness matters. For example, in May, two EPC officers visited the Scientific Research and Development Branch of the United Kingdom's Home Office to discuss projects of mutual interest and initiate exchanges with our British counterpart.

EPC maintains an attaché at NATO headquarters, Brussels.

EPC also welcomed visitors from other countries, including senior emergency planning officials from Australia and the United Kingdom, who participated in EPC's annual symposium. Other visitors included the Director, Civil Defence, New Zealand; a group of Swedish parliamentarians, and the Executive Co-ordinator of the Mennonite Disaster Services, who is based in the United States.

In an interesting departure, EPC expertise was tapped when at the request of the Canadian International Development Agency the British Columbia and Yukon Regional Director went to Colombia to advise authorities on earthquake mitigation planning.

NATO

In the year under review EPC continued to co-ordinate Canada's participation in NATO civil emergency planning activities. The agency arranges for Canadian representation on civil emergency planning committees tasked with determining NATO's wartime resource requirements, and with developing plans and arrangements for NATO Civil Wartime Agencies to meet these requirements.

The committee structure consists of a Senior Civil Emergency Planning Committee (SCEPC) reporting directly to the NATO Council on matters of policy, and eight supporting committees responsible for specific planning areas. These include ocean shipping, civil aviation, European inland surface transport, food and agriculture, petroleum resources, civilian industry, communications, and civil defence.

EPC maintains a permanent representative at NATO headquarters in Brussels, Belgium, to consult with member nations on emergency planning matters. The agency's Executive Director represents Canada in plenary sessions of the SCEPC, and a senior official from headquarters in Ottawa attends the annual Civil Defence Committee meeting. Designated emergency planning officers from other departments represent the federal government on the remaining committees, their participation co-ordinated by EPC. In 1986, as in previous years, EPC arranged for an interdepartmental review of all emergency planning position papers prepared for NATO meetings to ensure they were consistent with federal policy.

In other related activities, EPC participated in a NATO training course in Oberammergau, West Germany, on civil-military co-operation in wartime, and in a civil-military co-operation conference held in Brunssum, The Netherlands.

Participation in HILEX 12

EPC also co-ordinated Canadian civil participation in the NATO Crisis Management Exercise HILEX 12, the twelfth in a series of Alliance high-level exercises, through the Interdepartmental Exercise Co-ordinating Committee (IECC). This Committee is chaired by EPC and reports to the Interdepartmental Committee on Emergency Preparedness. This latter Committee, on the request of the IECC, was able to arrange for senior participation in the decision-making process in Ottawa. Senior involvement in HILEX 12 contributed immeasurably to the success of the exercise and to practising and improving Canadian crisis management machinery.

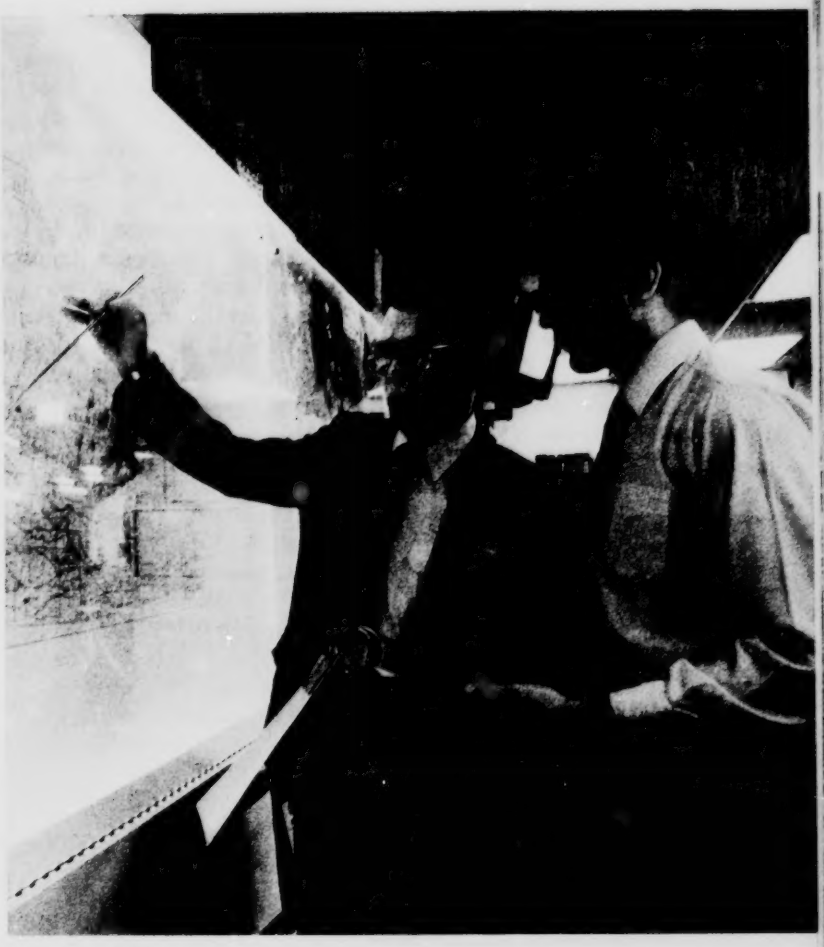

International Liaison

Canada's closest bilateral emergency planning relationship is with the United States. As geographical neighbours and military allies, the two countries share many emergency related concerns, and have much to gain from a well-developed co-operative relationship in emergency planning and management. EPC maintains regular contact with its counterpart organization in the United States, the Federal Emergency Management Agency (FEMA), to encourage and co-ordinate joint preparedness initiatives.

Canada and the United States have a long history of co-operation in the field of emergency planning. We share one of the longest borders in the world — 8,891 km (5,526 miles) and most Canadians live within 320 km (200) miles of the border.

Traditionally, the Canadian and American governments have worked together in dealing with floods and forest fires. In 1986, in keeping with this tradition, an existing formal agreement was updated to ensure co-operation in all kinds of disasters ranging from drought to a nuclear attack on North America.

Julius W. Becton Jr., Director, Federal Emergency Management Agency, and W.B. Snarr, Executive Director, Emergency Preparedness Canada, signing the Canada-U.S. Agreement in Ottawa, April 28, 1986.

The *Agreement Between the Government of Canada and the Government of the United States of America on Co-operation in Comprehensive Civil Emergency Planning and Management* was signed in Ottawa on April 28, 1986 by W.B. Snarr, Executive Director of Emergency Preparedness Canada and the Honourable Julius W. Becton Jr., Director of the Federal Emergency Management Agency.

The centrepiece of the Agreement is a series of 10 principles of co-operation, intended to establish a framework for the conclusion of future bilateral arrangements in the area of civil emergency planning.

The Agreement also establishes a consultative group of officials with the mandate to encourage, facilitate and oversee the co-ordination of civil emergency planning and management in all areas of mutual interest. This group will review existing trans-border arrangements in consultation with provincial, state and local authorities, promote their standardization and ensure that all interested parties have access to them. The group will also encourage and facilitate further planning and mutual co-operation among provinces, states and municipalities.

As evidence of further co-operation, a number of Canadian officers from federal departments attended courses and seminars at the FEMA National Emergency Training Center in Emmitsburg, Maryland. Senior FEMA officials participated in the EPC annual symposium.

TRAINING AND EDUCATION

As part of a continuing effort to promote and improve emergency preparedness in Canada, EPC conducts a training and education program at the Canadian Emergency Preparedness College in Arnprior, Ont. This program is designed to familiarize federal, provincial and municipal officials with the planning and operational requirements of both peacetime and wartime emergencies.

Specific courses on the curriculum include Plans and Operations for Peacetime Disasters, Plans and Operations for War, Emergency Health and Welfare Services, Transportation of Dangerous Goods, Emergency Exercise Design, Community Shelter Planning, and Radiological Defence. There is also a special offering for mayors and elected municipal officials to enhance their ability to participate in local emergency planning and response.

The College has an annual operating budget of $2.2 million. All of the 103 courses and programs offered by the College are free of charge to the participants and EPC pays for student accommodation and travel expenses. In 1986, more than 3,000 candidates from all parts of Canada took part in the training. This represents an increase of 600 students from the previous year; a further increase is anticipated for 1987.

Symposium on Risk Management

In addition to its regular training courses, EPC holds a major symposium each year to examine, in depth, a selected emergency planning topic. In 1986 the theme was Risk Management: Estimation, Evaluation and Assessment.

The Symposium brought together more than 130 practitioners and managers in this field, thus providing a useful forum for an exchange of ideas. Representatives from the provinces made presentations, as did guest speakers from Canada, the United States, England and France.

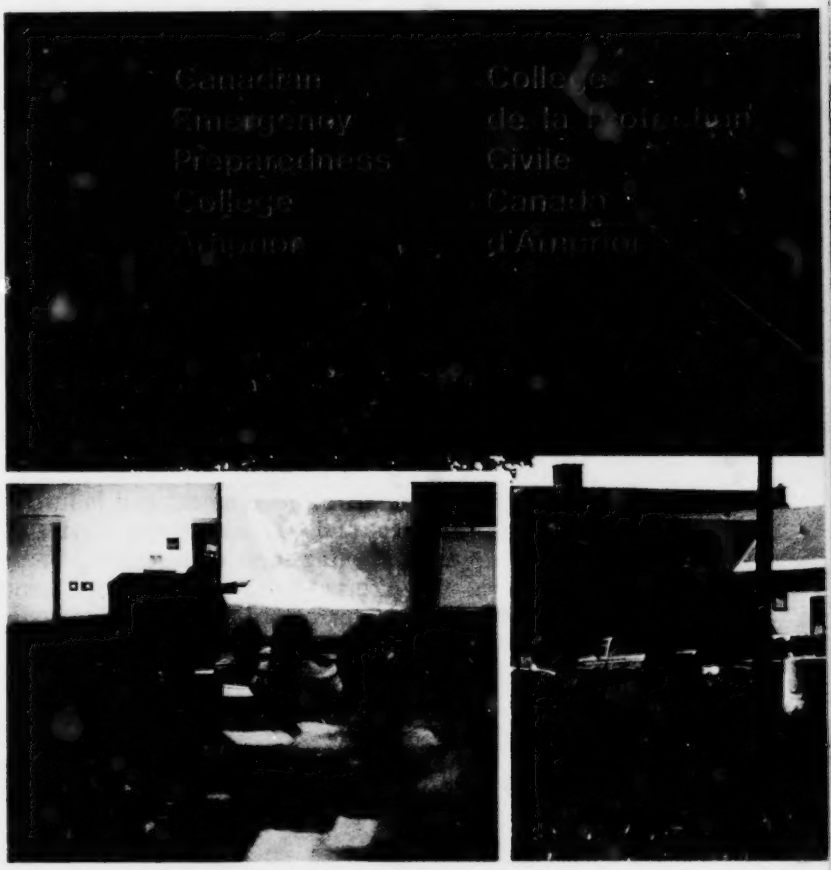

The College now trains more than 3,000 persons annually.

Federal-Provincial Training Conference

As the result of a decision of the 1985 Federal-Provincial Conference of Senior Officials on Emergency Preparedness, the annual conference on training held in the summer at the Canadian Emergency Preparedness College, did not, in 1986, concentrate exclusively on training given by the College: a broad range of cross-Canada training needs related to emergency planning and response was considered.

The major decisions taken at this year's conference were to:

- add two more Plans Operations, Peace courses to the College curriculum
- provide more courses in French, including Plans Operations, Peace; Exercise Design and Emergency Operations
- develop and deliver a new course on Emergency Communication Planning at the Municipal Level
- create a special task force to conduct a review of the recommendations of the 1985 Symposium on Training.

Dangerous Goods Training

The ad hoc working group charged with examining emergency response training needs for incidents involving dangerous goods was created in 1985.

The group was charged with reviewing the training needs of government and industry in this area, and with identifying ways and means of meeting these requirements. It was also directed to review and recommend mechanisms for co-ordinating training activities undertaken by the various interested agencies.

In keeping with its aim, the working group comprises federal and provincial representation. The federal government is represented by EPC and the departments of Transport, Environment, and Health and Welfare; and the provinces by officials from British Columbia, Alberta, Ontario, Quebec and New Brunswick.

In 1986 the group met in July and September to study the need for hands-on training for firefighters responding to dangerous goods incidents. A report was submitted to the provinces and the appropriate firefighter associations for comment.

The chairperson of the committee that prepared the report also attended the Federal-Provincial Conference of Senior Officials on Emergency Preparedness in February to seek direction on course development and implementation across Canada.

Joint Training

In co-operation with Alberta Public Safety Services, the Canadian Emergency Preparedness College made arrangements to pay the travel and accommodation costs, beginning in 1987, for the attendance of up to two candidates from other provinces at each of three specialty courses offered by the Alberta school in Edmonton. The courses sponsored are: Rescue Leader, Dangerous Goods Instructor, and Municipal Disaster Services Management. None of these is offered by the Canadian Emergency Preparedness College.

RESEARCH AND SPECIAL PROJECTS

To support the Government of Canada's efforts in the field of emergency preparedness, EPC undertakes research on diverse aspects of emergency preparedness. The Co-ordination Evaluation and Analysis Section is charged with this activity both within and outside EPC.

Research on Critical Resources

In 1986, a research contract was awarded to a group of economists at the University of British Columbia (UBC) to investigate the feasibility of using Leontieff's input/output approach to identify and assess the availability of critical minerals. This project impacts on the civil mobilization planning activities of EPC and has generated considerable interest from federal departments with mobilization roles. The research has led to the formation of an input/output sub-committee whose mandate is to investigate, promote and eventually sponsor applications of the model to the areas of mobilization where important allocations of resources have to be made under stress.

The UBC team demonstrated that using input/output was feasible and recommended further research. While so far research has concentrated on chromium, application of the technique to other minerals and resources is planned. Participating departments and agencies were EPC, National Defence, Energy, Mines and Resources, Regional Industrial Expansion, Statistics Canada, and Supply and Services Canada.

Computer Applications for Emergency Planning and Operations

The Emergency Resources Database software (ERD) for resources management and event logging was completed. ERD is now available free of charge to the Canadian emergency preparedness and response community. The software has been demonstrated several times and the Northwest Territories Emergency Measures Organization has adopted the system for its emergency operations centre. Evaluation of existing off-the-shelf software has continued. In line with EPC research on emergency management systems, a pilot study has been initiated to examine the implementation of a database using tables and maps. The map-type system should replace software such as ERD or equivalent and represents a second-generation system, for it recognizes the needs of decision-making styles and processes when operating under stress with few resources.

There is great potential for using computers in emergency management.

Attack Model for Civil Defence Planning

The map-based approach to emergency computer systems is sufficiently flexible to interface with mathematical, analytical and simulated models for casualty calculations and should lend itself to nuclear attack modelling. A contract has been let to study fallout deposition effects. EPC researchers are working with Statistics Canada and other data suppliers to obtain recent census data in a format suitable for microcomputing. The integration of geographic information software, damage models and population distribution will lead to nuclear attack models that could be used by civil defence planners to produce reasonably accurate representations of nuclear weapons damage effects in Canada.

Such a system could also be used by peacetime planners. For this reason, gaseous plume forecasting and monitoring software, developed initially for nuclear, biological and chemical warfare, is being acquired from a group of researchers at the University of Manitoba.

Disaster Research

In 1986, the Emergency Communication Research Unit of Carleton University, Ottawa, Ont., completed two important reports. The Petawawa train derailment has led to a detailed reconstruction of a gaseous spill that triggered a significant spontaneous as well as forced evacuation. Those results will eventually be used in support of the Emergency Site Management course offered at the Canadian Emergency Preparedness College. This research adds to the body of knowledge about evacuation accumulated over the past 12 years of EPC-sponsored research.

The research team has also produced a structured analysis of the 1985 Gander air crash. The report illustrates the timely and orderly convergence of all response agencies to an emergency site. Other agencies such as the Canadian Aviation Safety Board (CASB) have already requested authorization to publish some excerpts from the study report. The CASB, in turn, has agreed to provide photographs and maps for the final EPC report.

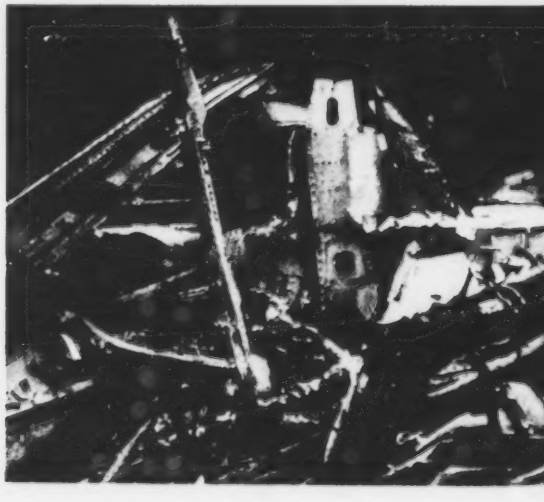

Aftermath of an aircrash, Gander: total devastation. EPC sponsors research into the nature of emergencies and how people respond to them. Lessons learned are incorporated into training and add to the literature.

Risk Assessment

The identification of possible disasters and their implications, and actions that may be taken to reduce their effects, are of considerable interest to emergency managers.

In preparation for the Symposium on Risk Management held at the Canadian Emergency Preparedness College from September 30 to October 3, EPC initiated some in-house studies on risk analysis. Models of "acceptable risk" were reviewed to gain an insight into the decision-maker's and the general public's handling of hazards and risks. In this connection, a study on the dollar value of a human life was made and presented. The Symposium also offered an excellent opportunity to conduct a risk evaluation opinion survey on the controversial issue of perceived risks. Results of this survey are to appear in the Symposium proceedings.

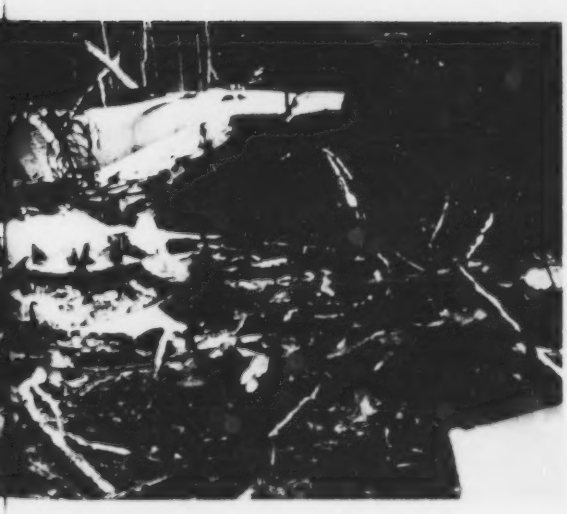

Stuart Nesbitt White Fellowship

EPC sponsors a fellowship program to provide financial aid to students pursuing post-graduate studies in fields related to emergency preparedness. This fellowship program was named in honour of Stuart Nesbitt White, a former Director General of EPC, who devoted 35 years of his life to the service of Canada in various sectors of emergency planning and preparedness. The fellowships are granted annually and are valued at approximately $11,000 a year. They can be awarded for a period of up to four years.*

The 1986 recipient of the Stuart Nesbitt White research fellowship was Sarah Michaels, a Canadian who is studying geography at the University of Colorado.

Previous recipients still holding fellowhips are:

- Ed Huebert, a student at the University of British Columbia. His area of study is in strategic minerals.
- Brownlee Thomas, who is studying emergency telecommunications policy at McGill University.
- Jean Morency, who is specializing in urban planning at Laval University, Quebec.

*Students wishing to compete for a fellowship may obtain application forms by contacting the Association of Universities and Colleges of Canada, 151 Slater St., Ottawa, Ont., K1P 5N1. Details of the fellowships are outlined on posters distributed annually to most Canadian universities.

Special Projects

EPC has undertaken a number of special projects to increase the effectiveness of the Government of Canada in responding to emergencies.

At the federal-provincial meeting of emergency planning officials last February, it was agreed to form a task force to respond to the recommendations of the Environment Canada report on the Bhopal disaster. The first meeting was held in Toronto on December 2. Recommendations of the task force will be presented at the Federal-Provincial Conference of Senior Emergency Planning Officials on Emergency Preparedness in Quebec, February 1987. Provincial representation on the task force comprises Michael Hegan, Executive Director, Saskatchewan Emergency Measures Organization; Mark Egener, Managing Director, Alberta Public Safety Services; and Pierre Brien, Protection civile, Quebec. EPC is represented by Gerald Riley, Director, Plans Co-ordination and Development, and Lloyd Swick, Planning Co-ordinator, Public Protection and Survival Measures.

To reinforce the measures already in place to prevent a Bhopal-like incident in Canada, industry and governments are reviewing their mitigation and contingency plans.

Working with the Media

At the suggestion of the Radio Television News Directors Association of Canada (RTNDA), and with the backing of attendees at the February 1986 meeting of federal and provincial emergency authorities, EPC helped form the Task Group on Emergency Management/News Media Co-ordination. Members from the RTNDA and the federal and provincial emergency preparedness community have met twice to discuss how they might help each other do their respective jobs better. They are now implementing many of the suggestions. Both the RTNDA and the emergency preparedness representatives are committed to overcoming previously existing hurdles and are urging their members to work together in an atmosphere of trust and co-operation.

EPC has formed a task force to study how we in Canada might avoid chemical disasters such as Bhopal and other incidents involving chemicals.

NEW THRUST IN PUBLIC INFORMATION

Public information strategy related to emergency preparedness in Canada is based on the premise that it is initially up to the individual to be prepared to meet the effects of emergencies. When the emergency expands beyond the capacity of the individual to cope, municipal, provincial, then federal resources may be brought in to play. EPC tries to make Canadians aware of the need to prepare to meet a whole range of emergencies, and to indicate where specific self-help information is available, thereby motivating them to find out more.

With the appointment of a new Director of Public Information and Planning Services in June, and subsequent appointments to key positions within the directorate, many new information initiatives were launched.

Existing visual and printed materials were studied for effectiveness and recommendations made for implementing a new corporate look consistent with the image of a dynamic organization responsible for encouraging emergency preparedness across the country. Based on a highly visible colour theme of black and yellow, the total effect reinforces the association with emergencies. All new public information materials reflect this look and existing ones are being redone and phased in as practicable. Among these will be the quarterly *Emergency Planning Digest*, whose circulation has increased threefold in the last three years; it will undergo a change of name and format with the first issue of 1987.

Updated information materials comprising a short synchronized slide-tape presentation, videotapes and accompanying booklet about the emergency response system in Canada and EPC's role within it, were quickly produced and distributed for use at the Canadian Emergency Preparedness College, headquarters, and by EPC Regional Directors.

Work began on planning the establishment of a National Emergency Agency for Public Information that would function in time of severe national crisis and be responsible for handling all communications with the public.

First of the publications bearing the new corporate look.

Internal Audit

The Audit Service Bureau of the Department of Supply and Services completed a comprehensive audit of Emergency Preparedness Canada in the latter part of 1986.

The audit examined not only the organization and its mandate, but the internal decision-making process and allocation of resources. A more detailed examination of selected areas is expected in forthcoming years.

Situation Centre Move

In July the Situation Centre was moved from the Blackburn Building to the second floor of the Jackson Building, Bank Street, Ottawa, in the first of a three-phase move that will bring all EPC headquarters staff under one roof.

Phase II calls for renovations within the annex of the Jackson Building where the Situation Centre will be finally established; Phase III will see the relocation of the remainder of the staff to the second floor. Barring unforeseen delays, the entire move should be completed by the end of 1987.

Streamlining Operations

Two years ago, to streamline the workload, EPC began a study to update all office and communications systems. A strategic plan was approved by senior management and in 1986 a consulting firm proposed a long-term integrated system to rationalize use of equipment. A submission to Treasury Board is being prepared as a first step in effecting these changes.

EPC's Situation Centre moved during the year to new quarters.

C O N C L U S I O N

For Emergency Preparedness Canada, 1986 has been marked by solid accomplishment which augers well for 1987. Progress was made in every field of endeavour.

The change of name of the organization is a more fitting reflection of its diverse activities, and the corporate image has been polished in more than visual terms. From the point of view of operating in both official languages, 1986 was much more satisfying, especially for francophone employees, as many projects, especially in Public Information and in Analysis and Evaluation, were initiated in French.

Work on preparing the new federal emergency legislation has been pursued vigorously.

A high point in 1986 was the signing of the Canada-U.S. Agreement on co-operation in civil emergency planning and management. "This Agreement expresses the good will of the two countries to co-operate more effectively," said W.B. Snarr, Executive Director, Emergency Preparedness Canada.

And the future?

More and more Canadians are realizing the need to plan ahead to mitigate the effects of emergencies. The media are greatly responsible for this awareness as they cover the catastrophes that seem to occur with alarming frequency. While the risk of natural disasters is probably no greater than before, technological progress, in one respect a liberator, can bring with it enormous risks occasioned by malfunctioning equipment and human error. With increasing urbanization more people are at risk. This is why EPC's public information program puts the accent on making Canadians aware of the risks, encouraging them to think ahead; this is why the Government of Canada, through Emergency Preparedness Canada, works with all orders of government across the country to "Prepare for tomorrow...TODAY!"

In a country as large as Canada rail accidents are inevitable. And when they occur, carnage and destruction can result . . . especially if dangerous goods are involved.

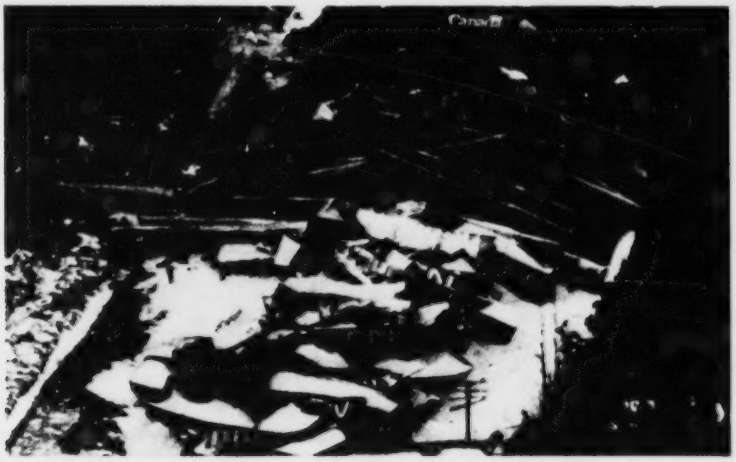

DISTRIBUTION OF JEPP FUNDS
Fiscal Year 1986–87*

Appendix A

Province/Territory	Description of Project	Financial Split ($)	
British Columbia	Public Information — telephone directory inserts.	Fed. Prov.	2,814 2,814
British Columbia	Establishment of a radio communications network to link emergency operations centres in the Greater Vancouver area. Project carried over from 1985–86. (Federal commitment $85,568, provincial commitment $65,000.)	Fed.	3,001
British Columbia	Emergency social services training.	Fed. Prov.	265,408 306,789
Alberta	Public protection, continuity of government and resource management plans for wartime arrangements.	Fed. Prov.	36,000 12,000
Northwest Territories	Third year of a five-year program to develop and maintain an emergency response capability throughout the Northwest Territories.	Fed. Terr.	114,750 38,250
Northwest Territories	Emergency communications system for Sachs Harbour.	Fed. Terr.	5,400 8,100
Northwest Territories	Emergency information system hardware/software peripherals.	Fed. Terr.	8,078 5,385
Northwest Territories	Purchase of hand-held VHF radio/telephone.	Fed. Terr.	2,535 1,690
Northwest Territories	Purchase of emergency generator for emergency reception area in Fort Simpson.	Fed. Terr.	65,480 98,220
Northwest Territories	Purchase of emergency generator for Aklavik emergency operations centre.	Fed. Terr.	3,300 2,200

* Listing includes only those funds committed by end of 1986 calendar year. Actual expenditures may differ from the amounts shown, but they will never exceed the allocated federal contribution.

Province/Territory	Description of Project	Financial Split ($)	
Saskatchewan	Second year of a five-year planning program to enhance the province's overall state of emergency preparedness.	Fed. Prov.	137,310 137,440
Saskatchewan	Purchase of communications equipment for Sturgis and District.	Fed. Prov.	9,301 9,301
Saskatchewan	Purchase of computer information system for Saskatoon.	Fed. Prov.	3,100 3,100
Saskatchewan	Mobile command centre for Prince Albert.	Fed. Prov.	13,984 13,984
Saskatchewan	Purchase of emergency response vehicle for North Battleford.	Fed. Prov.	29,850 29,850
Saskatchewan	Purchase of command post/rescue vehicle for Broadview Mutual Aid District.	Fed. Prov.	13,650 13,650
Saskatchewan	Purchase of emergency rescue equipment for Pilot Butte Mutual Aid Area.	Fed. Prov.	8,118 8,118
Saskatchewan	Purchase of communications equipment for Pilot Butte Mutual Aid Area.	Fed. Prov.	11,949 11,949
Saskatchewan	Purchase of chemical suits for Town of Tisdale.	Fed.	3,171
Saskatchewan	Purchase of emergency rescue unit for City of Regina.	Fed. Prov.	80,884 80,884
Saskatchewan	Purchase of mobile command post/rescue vehicle for Broadview.	Fed. Prov.	10,265 10,265
Manitoba	Third year of a five-year planning program to enhance the province's overall state of emergency preparedness.	Fed. Prov.	301,700 423,100
Manitoba	Purchase of command post/hazardous response/ rescue vehicle for Town of Selkirk. Project carried over from 1985-86.	Fed. Prov.	22,942 68,826

Province/Territory	Description of Project	Financial Split ($)	
Manitoba	Purchase of command post/hazardous goods/rescue vehicle for Town of Carman. Project carried over from 1985–86.	Fed. Prov.	35,158 35,158
Manitoba	Purchase of command post/rescue vehicle for City of Flin Flon. Project carried over from 1985–86.	Fed. Prov.	26,306 26,306
Manitoba	Purchase of command post/rescue vehicle for Town of Gimli.	Fed. Prov.	25,448 25,448
Manitoba	Purchase of rescue/command centre equipment for Lac du Bonnet. Project carried over from 1985–86. (Total federal contribution $33,590.)	Fed. Prov.	20,170 20.170
Manitoba	Purchase of equipment for mobile emergency command vehicle for City of Winnipeg.	Fed. Prov.	67,560 67,560
Manitoba	Emergency operations/ communications centre and mobile command post for the Town of The Pas.	Fed. Prov.	4,594 3,759
Manitoba	Purchase of mobile command/rescue vehicle for Town of Carberry/Rural Municipality of North Cypress.	Fed. Prov.	33,712 33,712
Manitoba	Purchase of hand-held radios for Rural Municipality of Montcalm.	Fed. Prov.	1,022 1,022
Manitoba	Purchase of emergency response/hazardous goods unit for City of Thompson.	Fed. Prov.	87,621 87,621
Manitoba	Emergency control centre for Village of Ste Rose du Lac and Rural Municipality of Ste Rose.	Fed. Prov.	21,108 21,108
Manitoba	Purchase of mobile command/emergency unit for Swan River.	Fed. Prov.	35,000 35,000

Province/Territory	Description of Project	Financial Split ($)	
Manitoba	Purchase of emergency command/rescue vehicle for Village of Treherne/Rural Municipality of South Norfolk.	Fed. Prov.	12,015 12,015
Manitoba	Purchase of communications equipment for Town of Boissevain/Rural Municipality of Morton.	Fed. Prov.	9,838 9,838
Ontario	Second year of a five-year preparedness program to enhance provincial and municipal emergency planning and response capabilities.	Fed. Prov.	1,900,000 1,900,000
New Brunswick	Production of a videotape on exercise "Oil Tanker Miramichi."	Fed. Prov.	15,290 12,510
Nova Scotia	Development of a heavy rescue and salvage capability in County of Colchester.	Fed. Prov.	54,821 62,859
Nova Scotia	Inter-provincial communications study in Nova Scotia and New Brunswick.	Fed. Prov.-N.S. -N.B.	40,000 5,000 5,000
Prince Edward Island	Basic ongoing P.E.I. EMO emergency preparedness programs (peace and war).	Fed. Prov.	49,994 40,904
Prince Edward Island	P.E.I. integrated radio communications system study.	Fed. Prov.	19,500 13,000
Newfoundland	Establishment and training of emergency medical response teams at the General Hospital in St. John's, and at Goose Bay, Labrador. Project carried over from 1985–1986.	Fed. Prov.	91,500 91,500
Newfoundland	First year of a five-year preparedness program to enhance province's overall state of emergency preparedness.	Fed. Prov.	125,250 41,750

DISASTER FINANCIAL ASSISTANCE ARRANGEMENTS

Appendix B

The following table indicates how the program works:

Federal Post-Disaster Financial Assistance

(per capita sharing)

Provincial Eligible Expenditures	Federal Share
First $1	Nil
Next $2	50%
Next $2	75%
Remainder	90%

Example: population 800,000. Eligible expenses: $24,000,000.

		Provincial	Federal	Federal Portion
1st $1 per capita	$ 800,000	$ 800,000	$	Nil
Next $2 per capita	1,600,000	800,000	800,000	50%
Next $2 per capita	1,600,000	400,000	1,200,000	75%
Remainder	20,000,000	2,000,000	18,000,000	90%
	$24,000,000	$4,000,000	$20,000,000	

EMERGENCY PREPAREDNESS CANADA PUBLICATIONS

Appendix C

Quarterly Publication

Emergency Planning Digest (at the beginning of 1987 the name changes to Emergency Preparedness Digest)

Booklets

Emergency Preparedness in Canada
11 Steps to Survival
Basic Rescue Skills
How Are Your Plans For Emergencies?
Training and Education Program (1986–87)
Film & Videotape Catalogue (1986)

Self-Help Advice Brochures

Floods
Earthquakes
Winter Power Failures
Winter Storms: You and Your Car
Severe Storms
Prepared for the Woods

Fact Sheets

Federal Emergency Planning in Canada
Joint Emergency Preparedness Program
Emergency Planning Order
Emergency Preparedness Canada — Points of Contact
Federal Emergency Policy
National Shelter Program
Civil Defence in Canada
Organizational Background to Emergency Preparedness Canada
Disaster Financial Assistance Arrangements
Civil Radiological Defence System
Canadian Attack Warning
Continuity of Government Program
EPC Situation Centre
Cold Weather Survival
How to Keep Clean With Limited Water
How to Remove Fallout Particles and Dissolved Radioactive Materials from Water
How to Store Water
Effects of the Neutron Bomb
Vitals Points
Essential Records

APPENDICES

***Digest* Article Reprints**

Nuclear Radiation: Warheads vis-à-vis Power Plants — F. James Cripwell
Crisis Communications Management: Forewarned is Forearmed — Robert N. Baugniet, APR
Are You Making the Most of Your Crises? — Donald R. Stephenson
Charlottesville — A Fictional Account
Home Preparation for Long-Term Crises
Barrie Tornadoes — Social Services Response
Canada/U.S. Agreement on Civil Emergency Planning

Reports (available in limited quantities)

Annual Review
The Edgar Jourdain Incident — Narrative of Events
Symposium 1984 — High Technology in Emergency Preparedness
Safety and Security in Emergencies: Background Papers
Symposium 1985: Training and Education for Emergency Planning in Canada: Today and Tomorrow

Research Papers (available in limited quantities)

The Psychological Effects of Disasters on Operational Personnel
An Emergency Information System: Case Study
The Miramichi Earthquake

Publications of Other Departments

Are You Prepared in Case of Disaster? (Health and Welfare)
Bhopal Aftermath Review: the Canadian Situation (Environment)

Book

Home Fallout Protection (Public Works Canada)

TRAINING AND EDUCATION PROGRAM 1986

Appendix D

Canadian Emergency Preparedness College, Arnprior

Courses Conducted by EPC

Plans and Operations, Peace
Plans and Operations, War
Mayors and Elected Officials Conference
Emergency Site Management
Emergency Operations
Exercise Design
National Emergency Planning Seminar

Courses Sponsored by EPC
(conducted by other federal departments)

Community Emergency Services (Health) — Health and Welfare Canada
Community Emergency Services (Social Services) — Health and Welfare Canada
Instructors Special Care Facilities — Health and Welfare Canada
Instructors Casualty Simulation — Health and Welfare Canada
Radiological Defence Officers Program — National Defence
Transportation of Dangerous Goods — Transport Canada
Analysis and Design of Fallout Protection — Public Works Canada
Fisheries Emergency Operations — Fisheries and Oceans Canada
Emergency Planning Seminar — Employment and Immigration Canada
Emergency Planning Seminar — Ports Canada

Special Events

Symposium on Emergency Risk Management
Federal/Provincial Conference on Training
Orientation Seminar for New Departmental Planners

A P P E N D I C E S

ADDRESSES

Appendix E

Headquarters

Public Information Planning
and Services Directorate
Emergency Preparedness Canada
141 Laurier Avenue West
2nd Floor, Gillin Building
Ottawa, Ontario
K1A 0W6

613-992-9988

Regional Directors

Newfoundland

D.H. Snow
Emergency Preparedness Canada
2nd Floor, Sir Humphrey Gilbert Building
St. John's, Nfld.
A1C 1G4

709-772-5522

Prince Edward Island

J.E.Ayers
Emergency Preparedness Canada
P.O. Box 1175
2nd Floor, Dominion Building
Queen Street
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7M8

902-566-7047

Nova Scotia

R.B. O'Sullivan
Emergency Preparedness Canada
Suite 801
6009 Quinpool Road
Halifax, N.S.
B3K 5J7

902-426-2082

New Brunswick

J.-P.D. Boiteau
Emergency Preparedness Canada
P.O. Box 534
590 Brunswick Street
Fredericton, N.B.
E3B 1H5

506-452-3020

Quebec

André Tremblay
Emergency Preparedness Canada
Suite 701
250 ouest, Grande-Allée
Quebec, Que.
G1R 2H4

418-648-3111

Ontario

H.H. Sampson
Emergency Preparedness Canada
Suite 900
60 St. Clair Avenue East
Toronto, Ont.
M4T 1N5

416-973-6343

Manitoba

A.J.K. Rasmussen
Emergency Preparedness Canada
Suite 306A
391 York Avenue
Winnipeg, Man.
R3C 0P4

204-949-6790

Saskatchewan

H.F.E. Swain
Emergency Preparedness Canada
850 Avord Tower
2002 Victoria Avenue
Regina, Sask.
S4P 0R7

306-780-5005

Alberta and Northwest Territories

J.M. Hoffman
Emergency Preparedness Canada
10420–157 Street
Edmonton, Alta.
T5P 2V5

403-420-3005

British Columbia and Yukon

F.D. Cooper
Emergency Preparedness Canada
Room 111
816 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 1W9

604-388-3621

Protection civile Canada

Emergency Preparedness Canada

Rapport Annuel

1 9 8 6

Canada

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987
N° de cat. D81-1/1986
ISBN 0-662-55078-1

MESSAGE DU MINISTRE

À titre de ministre responsable de la Protection civile, je suis heureux de présenter le compte rendu des activités de Protection civile Canada.

La *Revue annuelle* apporte une vision d'ensemble de la planification d'urgence au niveau fédéral et du rôle de coordination qu'y joue Protection civile Canada. Ce document met en lumière les fonctions « planification » et « opérations » de Protection civile Canada auprès des autres paliers de gouvernement et sur la scène internationale. Ce rapport éclaire aussi les diverses facettes que revêt la Protection civile : l'instruction et la formation, la recherche et les projets spéciaux, l'information publique.

Toutefois, 1986 compte parmi les années à marquer d'une pierre blanche, de nouveaux fleurons étant venus orner « l'édifice » de la Protection civile.

Tout au long de l'année, les organisations provinciales des mesures d'urgence ainsi que nos voisins des États-Unis ont fait preuve d'un excellent et continuel esprit de collaboration. Parallèlement, le concept de planification d'urgence a progressé dans l'ensemble de la population canadienne, qui la perçoit de plus en plus comme une nécessité pour atténuer les effets des catastrophes.

Puisse cette publication accentuer le mouvement de cette dynamique!

Perrin Beatty

T A B L E D E S M A T I È R E S

Avant-propos 5

La protection civile au niveau fédéral 6

Législation d'urgence 7

Initiatives fédérales-provinciales 8

Protocoles d'entente 8

Accord sur l'indemnisation des bénévoles accidentés 9

Conférences fédérales-provinciales 9

Collaboration avec les provinces et les territoires 10

Bureaux régionaux 10

Programme conjoint de protection civile 10

Accords d'aide en cas de catastrophe 11

Planification interministérielle au niveau fédéral 12

Régies nationales d'urgence 12

Guide du gouvernement pour les situations d'urgence 13

Continuité du gouvernement 13

Évaluation de la menace nucléaire 15

Activités internationales 16

L'O.T.A.N. 16

Participation à HILEX 12 17

Relations internationales 18

Instruction et formation 19

Symposium sur la gestion du risque 19

Conférence fédérale-provinciale portant sur la formation en matière de protection civile 20

Matières dangereuses et formation 20

Collaboration fédérale-provinciale en matière de formation 20

Recherche et projets spéciaux 21

Recherche sur les minéraux stratégiques 21

Applications de l'informatique à la protection civile 21

Modélisation de conflits nucléaires à des fins de défense civile 22

Recherche sur les catastrophes 22

Évaluation du risque 23

Bourse de recherche Stuart Nesbitt White 23

Projets spéciaux 24

Coopération avec les médias 24

Un nouvel ordre en matière de communications 25

L'administration en bref 26

Vérification interne 26

Le Centre de situation déménage 26

Vers une opération plus efficace 26

Conclusion 27

Annexes

Annexe A — Répartition des crédits du Programme conjoint de protection civile 28

Annexe B — Accords d'aide financière en cas de catastrophe 32

Annexe C — Publications de Protection civile Canada 33

Annexe D — Programme d'instruction et de formation 1986 35

Annexe E — Points de contact avec P.C.C. 36

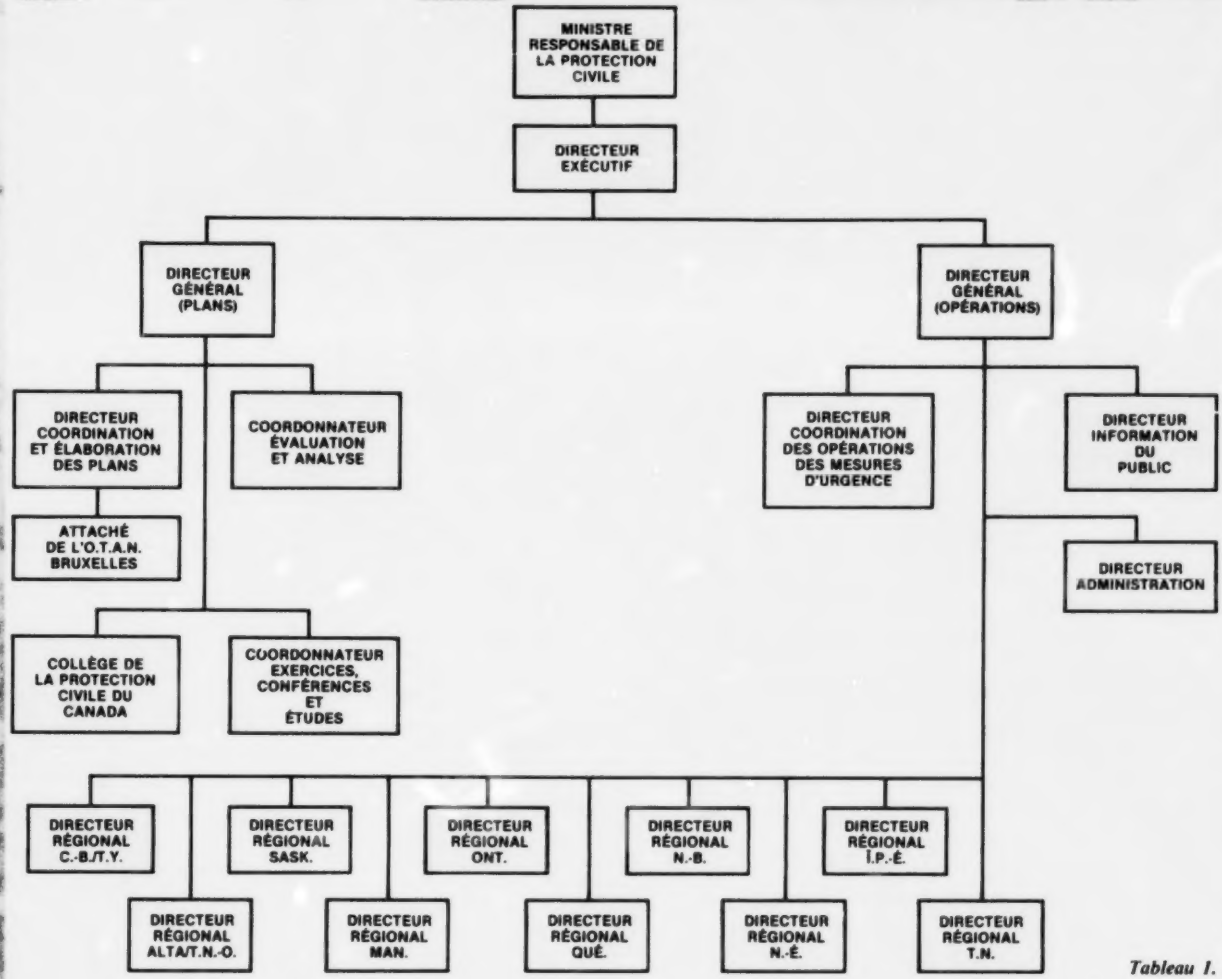
MINISTRE RESPONSABLE DE LA PROTECTION CIVILE
DIRECTEUR EXÉCUTIF
DIRECTEUR GÉNÉRAL (PLANS)
DIRECTEUR GÉNÉRAL (OPÉRATIONS)
DIRECTEUR COORDINATION ET ÉLABORATION DES PLANS
COORDONNATEUR ÉVALUATION ET ANALYSE
DIRECTEUR COORDINATION DES OPÉRATIONS DES MESURES D'URGENCE
DIRECTEUR INFORMATION DU PUBLIC
ATTACHÉ DE L'O.T.A.N. BRUXELLES
DIRECTEUR ADMINISTRATION
COLLÈGE DE LA PROTECTION CIVILE DU CANADA
COORDONNATEUR EXERCICES, CONFÉRENCES ET ÉTUDES
DIRECTEUR RÉGIONAL C.-B./T.Y.
DIRECTEUR RÉGIONAL SASK.
DIRECTEUR RÉGIONAL ONT.
DIRECTEUR RÉGIONAL N.-B.
DIRECTEUR RÉGIONAL Î.P.-É.
DIRECTEUR RÉGIONAL ALTA/T.N.-O.
DIRECTEUR RÉGIONAL MAN.
DIRECTEUR RÉGIONAL QUÉ.
DIRECTEUR RÉGIONAL N.-É.
DIRECTEUR RÉGIONAL T.N.

Tableau 1.

A V A N T - P R O P O S

Mai 1986, blizzard à l'Ouest et feux à l'Est! Images d'apocalypse! . . . Balayé par un vent violent accompagné de tourmentes de neige, le Centre-sud de l'Alberta était alors paralysé tandis que dans les Maritimes la forêt était la proie des flammes. Cette situation paradoxale est caractéristique de la taille du Canada, de la variété de sa géographie et des catastrophes qui le menacent. Ces catastrophes potentielles sont synonymes de pertes de vie et de dégâts.

La collision entre deux trains à Hinton, en Alberta, qui fit en février 23 victimes dans l'une des pires tragédies ferroviaires de l'histoire canadienne, les suites de l'accident nucléaire de Tchernobyl ainsi que les autres catastrophes qui ont semé la mort et la destruction font hélas partie des situations d'urgence auxquelles les Canadiens doivent quotidiennement s'attendre.

L'une des principales raisons d'être de Protection civile Canada est précisément de réduire au minimum ce lot de souffrances et les coûts inhérents à ces tragédies, en encourageant les provinces et les territoires à atteindre un degré sensiblement égal de préparation aux situations d'urgence. Les voies qui mènent à l'atteinte de cet objectif passent par un programme conjoint de protection civile avec les provinces, par l'information du public, par l'instruction et la formation ainsi que par le partage des résultats des recherches entreprises.

Le gouvernement ne pouvant pas tout faire, il incombe normalement aux individus de faire face à une situation d'urgence donnée. Ils doivent savoir, par exemple, quoi faire en cas d'incendie, d'inondation ou de panne d'électricité en plein hiver. Si une catastrophe dépasse les capacités individuelles d'y faire face, il est fait appel à la municipalité, laquelle peut elle-même demander, en cas de besoin, l'intervention du gouvernement provincial.

Compte tenu de cette gradation dans les responsabilités, le gouvernement fédéral, tout en étant toujours prêt à apporter son aide, n'intervient qu'à la demande d'une autorité provinciale ou lorsque certains aspects de la situation relèvent de sa juridiction.

Le plus souvent, P.C.C. sait qu'une catastrophe s'est produite avant même qu'on ait fait appel à l'aide du gouvernement fédéral. En effet, depuis son Centre de coordination, à Ottawa, P.C.C. est à l'écoute des informations concernant les situations d'urgence survenant n'importe où au Canada. Ainsi, le gouvernement fédéral est toujours prêt à intervenir lorsque l'on a besoin de son aide. Selon le type de situation, le ministère fédéral compétent prend la tête des opérations au nom du gouvernement, et les autres ministères lui apportent leur soutien.

Pour mener à bien ces diverses tâches, P.C.C. emploie actuellement 93 personnes dont les deux-tiers travaillent à Ottawa. L'organisme possède aussi un bureau régional dans chacune des capitales provinciales, de même qu'un petit nombre d'enseignants au Collège de la protection civile du Canada, et un attaché au quartier général de l'O.T.A.N., à Bruxelles. P.C.C. est dirigé par un directeur exécutif qui relève directement du ministre responsable de la Protection civile. Le tableau 1 donne un aperçu plus détaillé de la structure organisationnelle de P.C.C.

Le budget de P.C.C. pour l'exercice financier 1986–1987 se montait à environ 16,3 millions de dollars. De ce montant, 8,7 millions étaient affectés aux coûts en personnel, au fonctionnement et à l'entretien, 1,1 million pour le capital et 6,4 millions pour le Programme conjoint de protection civile. En ce qui concerne l'aide financière en cas de catastrophe, P.C.C. ne s'occupe que de son administration; les fonds proviennent de la caisse de prévoyance du gouvernement laquelle est ensuite remboursée au moyen de crédits supplémentaires.

LA PROTECTION CIVILE AU NIVEAU FÉDÉRAL

Protection civile Canada coordonne les activités de planification d'urgence à l'échelle fédérale du temps de paix et du temps de guerre.

Tous les ministères fédéraux et organismes d'État, ainsi que toutes les sociétés de la Couronne, sont tenus d'élaborer des plans et de se préparer à répondre aux urgences susceptibles de survenir dans leur sphère de responsabilité. Par exemple, Transports Canada établit des plans de secours s'appliquant à d'éventuelles catastrophes ferroviaires, maritimes ou aériennes; Santé et Bien-être social Canada fait de même à l'égard d'urgences impliquant des malades ou des blessés. Pour leur part, les Forces armées canadiennes ont diverses capacités de secours qu'elles rendront disponibles en cas de besoin.

Les responsables de la planification à P.C.C. travaillent en collaboration avec les autorités compétentes des différents ministères, pour faire en sorte que les plans élaborés soient aussi efficaces et actuels que possible. Ils agissent comme catalyseurs et comme coordonnateurs afin de s'assurer que ces plans ne présentent pas de lacunes et ne se chevauchent pas.

Les gouvernements des provinces, des territoires et du Canada conjuguent leurs efforts dans de nombreux secteurs visés par la protection civile. Ainsi, un directeur régional de P.C.C., en poste dans chacune des capitales provinciales, se tient en liaison constante avec les fonctionnaires compétents des provinces et des territoires, pour que le réseau de protection civile ait des ramifications à la grandeur du pays. Par ailleurs, les directeurs régionaux ont aussi la charge d'administrer le programme de secours financier en cas de catastrophe, pour le compte du gouvernement fédéral; programme destiné à aider les provinces à faire face au lourd fardeau financier que leur imposent les travaux de reconstruction au lendemain d'un désastre ainsi que les mesures d'assistance en faveur des sinistrés.

De plus, P.C.C. coordonne la participation canadienne aux activités entreprises avec nos alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et à celles réalisées dans le cadre des accords bilatéraux avec nos voisins immédiats, les États-Unis.

Protection civile développe des politiques et apporte son concours au Comité interministériel sur la planification d'urgence présidé par le directeur exécutif de P.C.C.; comité composé de 17 sous-ministres adjoints. La fonction de ce comité consiste à conseiller le ministre sur des questions de politique ainsi qu'à veiller à la mise en application des décisions du Conseil des ministres touchant les mesures d'urgence.

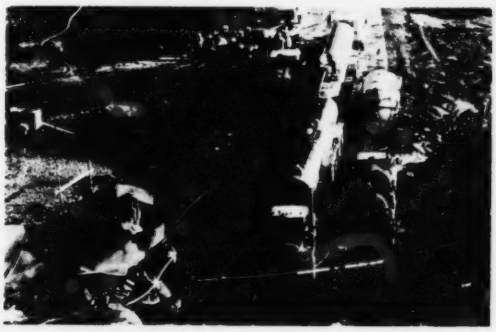

En plus de jouer aussi un rôle actif dans les trois organes permanents de consultation interministérielle*, les représentants de P.C.C. président et participent à de nombreux autres groupes de travail et comités qui sont formés, au besoin, pour traiter de problèmes spécifiques.

Au cours de la période faisant l'objet de la revue, la décision du Cabinet — décision datant de 1984 — autorisant le Conseil du Trésor à allouer un total de 79 années-personnes supplémentaires dans divers organismes gouvernementaux s'est répercutée dans le volume d'activités de P.C.C. Le personnel de P.C.C. a été appelé fréquemment pour des séances d'information et en consultation, au fur à mesure que des nominations nouvelles étaient faites dans les ministères et que le nouveau personnel préparait des plans pour augmenter les capacités d'intervention à tous les niveaux d'activité.

*Le Groupe de travail consultatif s'occupe des questions de planification d'urgence d'intérêt général pour tous les ministères; le Comité interministériel sur la mobilisation civile s'intéresse surtout au développement des régies nationales d'urgence et le Comité interministériel de coordination des exercices est responsable de la coordination des activités des ministères du gouvernement fédéral au cours des exercices d'urgence qui se tiennent aux plans national et international.

Législation d'urgence

Les travaux de préparation de la nouvelle législation fédérale dans le domaine des mesures d'urgence et de la protection civile (dont la *Revue annuelle* de 1985 se faisait l'écho) se sont poursuivis très activement en 1986.

Le 5 février 1986, le ministre responsable de la Protection civile a rencontré ses homologues provinciaux et a discuté avec eux de la législation proposée. Le Ministre a pris note des commentaires de ses collègues provinciaux; commentaires dont il a été tenu compte dans la rédaction des nouveaux projets de loi.

W.B Snarr, Directeur exécutif de Protection civile Canada

La planification en coopération avec les provinces et les territoires fait partie intégrante de la politique d'urgence du gouvernement fédéral. Pour se doter de moyens nationaux pour faire face aux situations d'urgence, P.C.C. se doit de favoriser et d'encourager les initiatives de planification conjointe.

Protocoles d'entente

Protection civile Canada a négocié des protocoles d'entente sur la protection civile avec la plupart des provinces et territoires afin de fournir un encadrement à la coopération intergouvernementale. Ces accords énoncent les principes fondamentaux de la planification conjointe pour les situations d'urgence et précisent les fonctions et responsabilités de chacun des paliers de gouvernement dans les multiples facettes de la protection civile.

Dans de nombreuses régions du Canada, les inondations constituent un éternel problème. Une bonne planification et une coopération étroite entre les divers ordres de gouvernement peut en atténuer les effets.

En 1986, deux nouveaux protocoles ont été signés : l'un avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le 27 janvier; l'autre avec le gouvernement de Terre-Neuve, le 26 mars. Le total des accords signés s'élève donc à neuf, des accords ayant déjà été conclus auparavant avec le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, la Saskatchewan et l'Ontario.

Légèrement différents sur le plan de la présentation et de la formulation, ces accords sont pratiquement identiques quant au fond. En effet, dans chaque cas, les gouvernements signataires conviennent :

- de négocier des projets pluriannuels dans le cadre du Programme conjoint de protection civile (sept projets pluriannuels ont été approuvés: avec le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, ce dernier projet ne commencera pas cependant avant l'exercice financier 1987–1988);
- de participer à l'administration des accords d'aide financière en cas de catastrophe;
- de créer des programmes d'instruction et d'information publiques afin de soutenir leurs objectifs réciproques;
- de se communiquer librement toute information relative à la protection civile;
- de partager les ressources humaines et matérielles en cas d'urgence;
- de se consulter à propos des accords avec les États-Unis concernant la planification d'urgence et la protection civile dans les zones frontalières.

Les négociations se poursuivront en 1987 afin d'en arriver à des accords semblables avec les provinces restantes.

Accord sur l'indemnisation des bénévoles accidentés

Le gouvernement fédéral est en train de négocier des accords sur l'indemnisation des bénévoles accidentés, avec les provinces et les territoires, pour remplacer ceux qui étaient en vigueur depuis les années soixante. Ces accords portent sur un plan conjoint d'indemnisation des bénévoles blessés ou des héritiers de bénévoles décédés dans l'exercice de leurs fonctions. Le gouvernement fédéral rembourse 75 pour cent des paiements effectués par la province au titre de l'indemnisation des bénévoles — accidentés ou tués — victimes de leur dévouement.

La Nouvelle-Écosse fut la première province à signer un nouvel accord, en septembre 1986. Des négociations se poursuivent avec les autres provinces et territoires; il y a lieu de croire que des accords similaires seront bientôt signés.

Au cours de l'exercice financier 1985-1986, le gouvernement fédéral a octroyé 104 091 dollars au titre des accords d'indemnisation des bénévoles accidentés : 102 216 dollars à la Colombie-Britannique et 1 875 dollars à la Nouvelle-Écosse.

Conférences fédérales-provinciales

Au moins une fois par an, Protection civile Canada organise une conférence réunissant des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux œuvrant dans le domaine de la planification d'urgence et de la protection civile. En 1986, cet important forum s'est déroulé les 6 et 7 février, à Ottawa.

Les principaux sujets abordés furent :

- la révision des programmes en cours;
- la formation relative au transport des marchandises dangereuses;
- les relations avec les médias;
- la recherche et le sauvetage air-mer.

L'ensemble des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la protection civile agissent à titre consultatif, en apportant leurs conseils sur le développement des politiques et des programmes. Ils se rencontrent à l'occasion pour examiner de nouvelles initiatives. En 1986, ils se sont rencontrés le 5 février, à Ottawa, au cours d'une réunion spéciale, réunion fixée pour discuter, entre autres choses, de l'intention du gouvernement fédéral de présenter une nouvelle législation d'urgence.

P.C.C. négocie avec les gouvernements provinciaux des accords visant à partager les frais de compensation accordés aux bénévoles accidentés ou à leurs héritiers.

Cette photo est une gracieuseté de Peter Cutler, de l'Edmonton Sun

COLLABORATION AVEC LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES

Bureaux régionaux

Les directeurs régionaux de P.C.C. assurent la liaison quotidienne avec les planificateurs des mesures d'urgence des provinces et des territoires. Situés dans les capitales provinciales, ces représentants régionaux administrent les programmes fédéraux de planification d'urgence, facilitent la participation des provinces aux activités conjointes de protection civile et s'assurent que les initiatives fédérales s'harmonisent avec celles qui sont prises aux échelons provincial et municipal. Que survienne, à l'intérieur de leur région, une urgence où l'intervention fédérale s'avère nécessaire, et les directeurs régionaux sont là pour coordonner cette intervention ou prêter main forte au ministère fédéral qui aura été appelé à diriger la situation.

Au cours de l'année 1986, les directeurs régionaux de P.C.C. ont pris part à une grande variété d'activités, tels un projet de l'Agence canadienne pour le développement international, en Colombie; un symposium international sur les périls et catastrophes qui s'est tenu à Rimouski et le développement d'un réseau intégré de radiocommunications dans l'est du Canada.

Les directeurs régionaux et les autres cadres supérieurs de P.C.C. travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues provinciaux. Ici, durant un exercice de simulation d'un incident nucléaire à Pointe Lepreau, Jim Stith, Directeur par intérim de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (à gauche sur la photo) parle à Rod O'Sullivan, Directeur régional de P.C.C. en Nouvelle-Écosse, tandis que Bill Osborne, Coordonnateur de la planification des systèmes et services essentiels au Quartier général de P.C.C., discute avec Denis Boiteau, Directeur régional de P.C.C. au Nouveau-Brunswick.

Cette photo est une gracieuseté de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick

Ils ont aussi participé à plusieurs exercices provinciaux de mesures d'urgence, à des colloques, des symposiums et des expositions, en plus de s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme conjoint de protection civile et des accords d'aide financière en cas de catastrophe.

Programme conjoint de protection civile

Doté d'un montant de 6,4 millions de dollars par an, soit quelque 25 cents par citoyen, le Programme conjoint de protection civile (JEPP) permet au gouvernement fédéral d'appuyer financièrement ou d'exécuter de concert avec les provinces et territoires des projets de protection civile destinés à accroître la capacité nationale en cas d'urgence.

Des projets sont soumis par les organismes provinciaux et territoriaux, puis ils sont évalués par P.C.C. selon des critères établis. La participation financière du gouvernement fédéral est négociée séparément pour chaque projet approuvé et les fonds sont libérés au fur et à mesure que les étapes convenues sont franchies.

Au cours de l'exercice financier 1985–1986, 5 331 909 dollars ont été octroyés pour différents projets entrepris dans le cadre du Programme conjoint de protection civile. En décembre 1986, alors qu'il restait encore trois mois à courir durant l'exercice financier 1986–1987, environ 3,9 millions de dollars avaient déjà été accordés.

Comme par le passé, les activités de 1986 visaient surtout à favoriser :

- l'établissement et l'évaluation des plans d'urgence;
- la conduite de programmes d'instruction;
- l'achat de matériel de communication et d'intervention.

La liste des projets financés au titre du Programme conjoint de protection civile au cours de l'exercice financier 1986–1987 se trouve à l'annexe A.

Accords d'aide financière en cas de catastrophe

Protection civile Canada s'occupe, pour le compte du gouvernement du Canada, des formalités administratives ayant trait aux accords d'aide financière en cas de catastrophe.

Ces accords ont été mis sur pied afin d'aider les gouvernements provinciaux à faire face à une catastrophe dont le coût dépasse leurs moyens financiers.

En vertu de ces accords, le gouvernement apporte son aide financière à la province ou au territoire qui lui en fait la demande, suivant une formule tenant compte de la densité démographique de celle-ci (voir l'annexe B). En règle générale, les paiements ainsi effectués servent à rétablir le cours normal des travaux publics et à faciliter la remise en état des fermes, des petites entreprises, ainsi que des biens essentiels des particuliers.

Cette formule ne prévoit aucune modalité de partage des coûts, à moins que les dépenses engagées par la province ne dépassent une somme équivalant à un dollar par habitant. Lorsque les dépenses excèdent le maximum admissible ainsi calculé, la part d'aide financière consentie par le gouvernement fédéral à une province augmente progressivement de la façon décrite à l'annexe B.

En 1986, le gouvernement fédéral a reçu trois demandes d'assistance aux termes de ces accords : une des Territoires du Nord-Ouest, une de l'Alberta et une du Manitoba. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a réalisé depuis que le coût des dommages causés par la crue de la Rivière Hay en 1986 ne dépasserait pas le seuil de 1 $ par habitant. Le Manitoba, lui, réclamait de l'aide pour se relever d'inondations printanières soudaines et étendues résultant d'un dégel rapide accompagné de pluies abondantes. Quant à l'Alberta, elle subissait à son tour, à la suite de pluies torrentielles survenues au mois de juillet, de fortes inondations dans la région centre-nord.

En plus de répondre à ces nouvelles demandes d'aide, le gouvernement fédéral a payé plus de 1,2 million en 1986 pour des désastres antérieurs. Le Manitoba a reçu 816 031 $ pour des dommages causés par une tempête de grésil en 1984, la Colombie-Britannique, 26 635 $ pour des dommages subis lors d'une inondation en 1979, et les Territoires du Nord-Ouest 479 208 $ à la suite de l'inondation de 1985 à Hay River. Depuis le début du programme, en 1970, la contribution du gouvernement fédéral s'est élevée à quelque 99,5 millions pour aider les provinces à se relever de désastres.

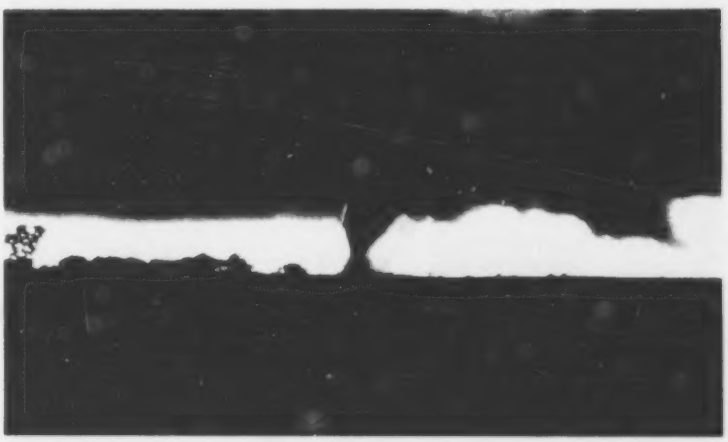

Don Hall, Directeur général (Opérations) administre entre autres choses les accords d'aide en cas de catastrophe.

PLANIFICATION INTERMINISTÉRIELLE AU NIVEAU FÉDÉRAL

Régies nationales d'urgence

Aux termes du Décret de 1981 sur la planification d'urgence, chaque ministre fédéral doit prendre les dispositions qui lui permettront d'intervenir, en temps de paix comme en temps de guerre, dans toute situation d'urgence mettant en cause son portefeuille. Le Décret prévoit, advenant une grave crise nationale, que la situation soit placée entre les mains d'une ou de plusieurs des 11 régies nationales d'urgence. Ces régies s'intéressent chacune à un secteur particulier de la gestion d'urgence, et c'est aux ministères fédéraux ayant un mandat analogue de les mettre sur pied. Ces régies sont : les régies de l'alimentation, de l'énergie, du transport, de la production industrielle, de la santé et du bien-être social, de l'habitation et du logement, des télécommunications, des ressources humaines, du contrôle des finances, de l'information du public et de la construction. L'objectif visé par les 12 ministères responsables est de pousser la planification au point où 30 jours suffiraient à mobiliser chaque régie. Une fois pleinement opérationnelles, les régies nationales d'urgence permettraient d'œuvrer vers un but commun en centralisant le contrôle et la réglementation des ressources essentielles — ressources publiques et privées — du Canada. Elles constituent ainsi la clé de la mobilisation du pays en cas d'urgence de guerre.

Les régies nationales d'urgence sont aussi destinées à jouer un rôle important en ce qui concerne les dispositions prises par l'O.T.A.N. pour assurer la coopération dans le domaine de la protection civile.

P.C.C. assure, par l'intermédiaire d'agents désignés, une liaison régulière avec les équipes de planification des régies. Dans le cas de la Régie nationale d'urgence pour l'information du public, P.C.C. porte elle-même l'entière responsabilité de la planification. Au mois de septembre, P.C.C. engageait les services d'un spécialiste pour ébaucher la stratégie à suivre dans le développement de cette régie chargée de coordonner tous les services officiels d'information en cas de crise extrêmement grave. Les travaux de recherche et de consultation ont déjà commencé et vont bon train. Les ministères chargés de la planification des régies nationales d'urgence ont, pour la plupart, doublé leur premier cap ou s'y apprêtent, en formulant un cadre conceptuel qui leur permettra de concrétiser les politiques, les structures, les procédures et les besoins en ressources de ces régies. D'ici à la fin de cette décennie, tous les ministères concernés devraient en être arrivés au point où il est possible de mettre les régies nationales d'urgence à l'essai dans le cadre d'exercices nationaux ou même de situations réelles.

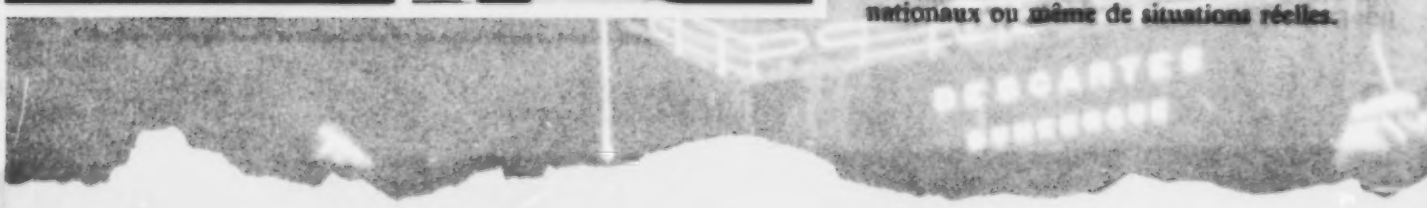

Guide du gouvernement pour les situations d'urgence

La mise en activité de toutes les R.N.U. n'est probable qu'en période de crise internationale grave; dans un contexte de préparation à la guerre. Cette activation des R.N.U. serait graduelle et se conformerait aux mesures progressives prévues pour les situations d'urgence.

Le document de référence concernant les dispositions à prendre au niveau fédéral pour faire face aux situations d'urgence, le *Guide du gouvernement pour les situations d'urgence*, est en train d'être révisé en profondeur. P.C.C. a mené des discussions interministérielles sur ce projet, et le travail se poursuit. À ce jour, un volume sur les mesures d'urgence en temps de guerre (utilisé en février 1985 lors de l'exercice de l'OTAN Wintex-Cimex 85) a été adopté par le Comité interministériel sur la planification d'urgence; un deuxième volume sur les situations en temps de paix est à paraître.

Eric Shipley, Directeur général (Plans)

Continuité du gouvernement

Aucune situation de guerre ne pourrait être plus dévastatrice pour le Canada qu'une attaque nucléaire contre l'Amérique du Nord. C'est pour parer à la menace spécifique des armes nucléaires que le gouvernement fédéral a pris des dispositions pour assurer la permanence d'un gouvernement responsable dans l'éventualité d'une confrontation nucléaire. P.C.C. a la responsabilité de gérer le programme visant à assurer la continuité du gouvernement avec la participation de plusieurs autres ministères fédéraux.

En l'absence d'une forme quelconque d'autorité capable de maintenir l'ordre, de diriger les opérations de survie et d'assurer les services essentiels, un grand nombre de ces survivants périraient très probablement. Le plan prévoit un système décentralisé de gouvernement d'urgence qui consiste en un réseau d'installations protégées des retombées nucléaires. Ce programme fédéral bénéficie à tous les paliers de gouvernement et couvre l'ensemble du Canada. En cas de menace d'attaque nucléaire, ces installations serviraient de logement et de lieu de travail aux personnes responsables d'assurer les fonctions essentielles à la direction gouvernementale et à la conduite des opérations de survie.

Actuellement, le réseau du gouvernement d'urgence se compose du siège central situé à Carp, en Ontario, et de six sièges régionaux qui sont aménagés dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Même si les restrictions budgétaires ont ralenti l'aménagement du réseau, il reste que le plan initial prévoit son extension à toutes les autres provinces ainsi qu'aux municipalités. Au cours des dernières années, les dépenses en capital se sont limitées à la réparation et à l'entretien des installations existantes. Toutefois, des progrès ont été accomplis en vue d'établir des centres semblables aux sièges régionaux des provinces qui en sont encore dépourvues. À titre d'exemple, des discussions entre le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick sont en cours sur la possibilité d'aménager une installation à double fonction dans le complexe forestier des Maritimes présentement en construction à Fredericton, soit un siège d'urgence pour le gouvernement et un centre d'opérations d'urgence en temps de paix.

Dans le cadre du programme de continuité du gouvernement, P.C.C. a organisé et tenu, au mois de décembre, un exercice d'instruction de trois jours au siège d'urgence central du gouvernement. Les deux premières journées furent consacrées à l'instruction théorique et à la résolution de problèmes hypothétiques sous la surveillance d'instructeurs du « Canadian Federal Warning Centre » de North Bay, en Ontario. Le troisième jour, le système d'opérations fut mis à l'essai lors d'une attaque nucléaire simulée. Le but de l'exercice était de familiariser le personnel opérationnel avec les exigences du travail au siège d'urgence central du gouvernement.

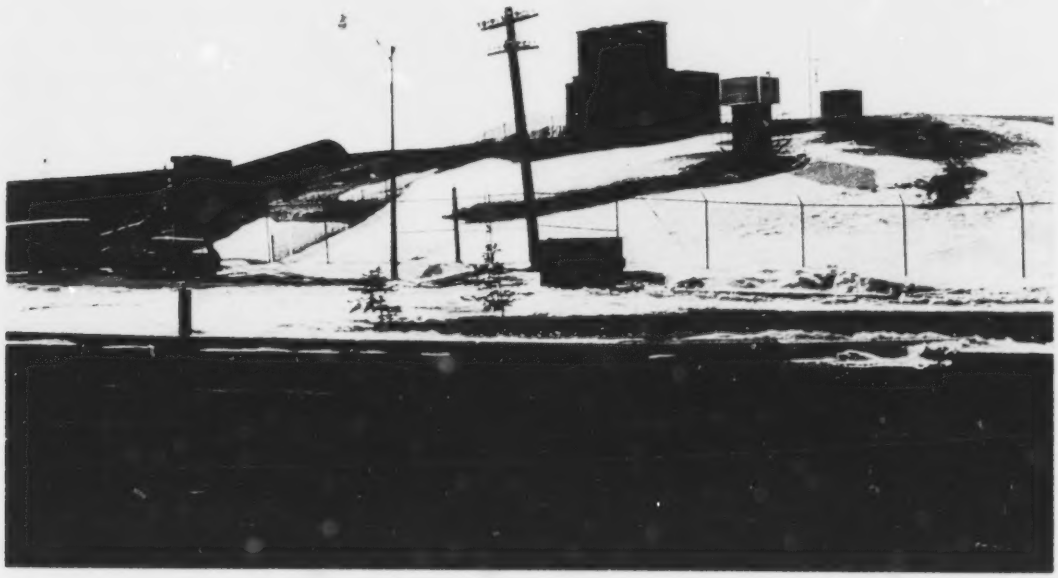

Siège central du gouvernement d'urgence, à Carp, en Ontario.

Évaluation de la menace nucléaire

Dans le domaine de la planification en matière de défense civile, le gouvernement fédéral a entrepris une évaluation aussi réaliste que possible des caractéristiques de la menace nucléaire pouvant peser sur le Canada. L'étude en cours menée conjointement par P.C.C., les ministères de la Défense nationale, des Travaux publics, des Affaires extérieures, de la Santé et du Bien-être social ainsi que des Communications, a pour but de déterminer les tendances dans le développement de l'armement et les stratégies d'attaque; les cibles canadiennes possibles et les risques probables, en particulier ceux que représenteraient les retombées radioactives résultant d'attaques sur des cibles nord-américaines.

En 1986, quelques progrès sensibles ont été faits dans ce dossier. Un scientifique des services d'analyse et de recherche opérationnelle du ministère de la Défense nationale a abordé ce sujet; ce fut également le cas lors du Symposium international sur la gestion du risque, au Collège de la protection civile, où un certain nombre de conférenciers se penchèrent sur ce thème.

En corollaire à cette initiative, le Comité interministériel sur la mobilisation civile, sous la direction de P.C.C., a créé un sous-comité destiné à servir de forum aux consultations interministérielles sur les impulsions électromagnétiques (I.E.M.). Les I.E.M. sont un phénomène qui résulte de certaines explosions nucléaires. Elles constituent un réel sujet d'inquiétude pour les planificateurs des mesures d'urgence parce qu'elles peuvent mettre tout le matériel de transmission et les systèmes d'énergie électrique hors d'usage, lesquels sont des équipements essentiels à la phase de récupération après une attaque nucléaire.

Le sous-comité sur les I.E.M. a reçu la tâche de collecter toute l'information technique disponible sur ce phénomène et de mettre en place les procédures nécessaires pour diffuser cette information auprès des ministères intéressés afin d'éviter toute duplication inutile de la recherche. Le sous-comité doit en outre étudier les implications des I.E.M. dans le domaine de la planification sur la protection civile. En tant que force agissante du sous-comité, P.C.C. a accepté de servir de bureau central pour recueillir les informations sur les I.E.M. et de rédiger une directive sur la protection contre les I.E.M.

Nous vivons à l'ère nucléaire. Aussi longtemps que les armes nucléaires existeront, elles constitueront une menace potentielle. Une étude est en cours pour déterminer l'importance de cette menace au Canada.

De la même manière que le gouvernement du Canada coopère avec les gouvernements des provinces et des territoires dans le domaine de la protection civile, ainsi le fait-il avec ceux des nations alliées, les effets d'une catastrophe pouvant facilement se faire sentir dans plusieurs pays.

Étant donné la nécessité d'une telle collaboration sur le plan international, il ne faut pas s'étonner si les activités de P.C.C. se prolongent souvent outre-frontières. P.C.C. coordonne en effet les activités qui découlent des responsabilités assumées par le Canada en matière de protection civile en tant que membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.), et entretient d'étroites relations avec notre voisin et allié, les États-Unis. P.C.C. procède également à des échanges réguliers d'information avec d'autres pays, afin d'étendre le champ de la coopération internationale en matière de protection civile. Ainsi, au mois de mai, deux agents de P.C.C. se rendirent auprès de la « Scientific Research and Development Branch » du « Home Office » du Royaume-Uni, pour discuter de projets d'intérêt commun et amorcer un programme d'échanges avec leurs homologues britanniques. P.C.C. accueillit aussi des représentants étrangers, dont plusieurs cadres supérieurs des organismes de protection civile de l'Australie et du Royaume-Uni venus participer à son symposium annuel. Figurent également parmi les dignitaires reçus en 1986 le Directeur de la protection civile de la Nouvelle-Zélande, un groupe de parlementaires suédois et le coordonnateur du « Mennonite Disaster Services » qui est basé aux États-Unis.

Chose jusqu'alors inédite, l'Agence canadienne de développement international fit directement appel à l'expertise de P.C.C. et dépêcha un directeur régional de P.C.C. (Colombie-Britannique et Yukon) en Colombie pour conseiller les autorités de ce pays sur les mesures à prendre en vue d'atténuer les conséquences des tremblements de terre.

P.C.C. a un représentant permanent au Quartier général de l'O.T.A.N., à Bruxelles.

L'O.T.A.N.

En 1986, P.C.C. a continué à assurer la coordination de la participation canadienne aux activités de planification d'urgence de l'O.T.A.N. dans le domaine civil. L'organisme assure une représentation canadienne dans les comités de planification d'urgence civile de l'O.T.A.N., dont la tâche est de déterminer les ressources qui seraient nécessaires en temps de guerre et de mettre au point les plans et accords qui permettraient aux agences civiles de l'O.T.A.N. en temps de guerre de contrôler ces ressources.

Ces comités consistent en un Haut comité des plans d'urgence dans le domaine civil (H.C.P.U.C.), qui relève directement du Conseil de l'O.T.A.N., et en huit comités de soutien responsables de secteurs d'activité spécifiques. Ces secteurs comprennent le transport océanique, l'aviation civile, le transport de surface en Europe continentale, les vivres et l'agriculture, les ressources pétrolières, l'industrie civile, les communications et la défense civile.

P.C.C. maintient un représentant permanent au quartier général de l'O.T.A.N. à Bruxelles, en Belgique, ayant pour mission d'assurer la liaison avec les pays membres sur les questions de planification d'urgence. Le directeur exécutif de l'organisme représente le Canada aux séances plénières du H.C.P.U.C. et un cadre supérieur du quartier général de P.C.C. à Ottawa assiste à la réunion annuelle du comité de la défense civile. Des planificateurs des mesures d'urgence des autres ministères sont désignés pour faire partie des autres comités et leurs contributions sont coordonnées par P.C.C. En 1986, comme par le passé, P.C.C. a veillé à ce que tous les documents énonçant la position canadienne en matière de planification d'urgence, documents préparés pour les réunions de l'O.T.A.N., soient revus par les divers ministères afin de confirmer qu'ils reflétaient bien la politique du Canada.

P.C.C. a également participé à Oberammergau, en Allemagne de l'ouest, à un stage de formation (cours) offert par l'O.T.A.N. sur la coopération entre les autorités civiles et militaires en temps de guerre, de même qu'à un congrès sur le même thème qui s'est tenu à Brunssum, aux Pays-Bas.

Participation à HILEX 12

De plus, P.C.C. a coordonné, par l'intermédiaire du Comité interministériel sur la coordination des exercices (C.I.C.E.), la participation canadienne à un exercice de gestion d'urgence de l'O.T.A.N. intitulé HILEX 12, le douzième d'une série d'exercices de niveau supérieur organisés par l'Alliance. Le C.I.C.E. est présidé par P.C.C. et relève du Comité interministériel sur la planification d'urgence. Celui-ci, à la demande du C.I.C.E., obtint la participation de cadres à l'échelon supérieur de l'appareil décisionnel à Ottawa. Cela contribua de manière inestimable au succès d'HILEX 12, de même qu'à améliorer les mécanismes de gestion d'urgence au Canada.

Relations internationales

C'est avec les États-Unis que le Canada entretient les relations bilatérales les plus étroites dans le domaine de la planification d'urgence. En tant que voisins et alliés, les deux pays ont en commun plusieurs problèmes reliés aux urgences et ils ont un grand intérêt à conserver des liens de coopération très solides dans les sphères de la planification et de la gestion des situations d'urgence. C'est pourquoi P.C.C. maintient un contact régulier avec l'organisme correspondant américain, la « Federal Emergency Management Agency » (FEMA), afin de stimuler et de coordonner les activités de prévention conjointes.

Le Canada et les États-Unis ont une longue tradition de coopération dans le domaine de la planification des mesures d'urgence, ce qui est tout à fait normal, car nous partageons l'une des frontières les plus longues du monde — 8 891 km (5 526 milles) — et la plus grande partie de la population canadienne habite à moins de 320 km (200 milles) de cette frontière.

Depuis toujours, les gouvernements canadien et américain unissent leurs efforts pour faire face à des fléaux tels que les inondations et les feux de forêt. En 1986, conformément à cette tradition, un accord officiel a été révisé et mis à jour pour assurer la coopération dans toutes sortes de situations de crise allant de la sécheresse à une attaque nucléaire contre l'Amérique du Nord.

L'Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la planification et la gestion civiles d'urgence sur une base globale a été signé à Ottawa, le 28 avril 1986, par W.B. Snarr, Directeur exécutif de Protection civile Canada, et l'honorable Julius W. Becton Jr, Directeur de la « Federal Emergency Management Agency ».

La pierre angulaire de cet accord est une série de 10 principes de coopération visant à établir un cadre pour la signature éventuelle d'accords bilatéraux dans le domaine de la planification civile d'urgence.

L'Accord établit également un groupe consultatif qui a pour mandat d'encourager, de faciliter et de superviser la coordination de la planification et de la gestion civiles d'urgence dans tous les domaines d'intérêt commun. Ce groupe passera en revue les arrangements canado-américains existants en collaboration avec les autorités provinciales, étatiques et locales, encouragera l'harmonisation de ces arrangements et veillera à ce que toutes les parties y aient accès. De plus, le groupe consultatif encouragera et facilitera l'élaboration de nouveaux plans et la coopération entre les provinces, les États et les municipalités.

La collaboration entre les deux pays s'est aussi manifestée par la participation de plusieurs fonctionnaires fédéraux canadiens aux cours et séminaires offerts par la FEMA à son centre de formation d'Emmitsburg, au Maryland, et celle de cadres supérieurs de la FEMA au symposium annuel de P.C.C.

Julius W. Becton Jr., Directeur de la « Federal Emergency Management Agency », et W.B. Snarr, Directeur exécutif de Protection civile Canada photographiés en train de signer l'accord canado-américain de planification civile d'urgence, à Ottawa, le 28 avril 1986.

INSTRUCTION ET FORMATION

Le programme de formation et d'instruction que P.C.C. a institué au Collège de la protection civile (C.P.C.C.), à Arnprior, en Ontario, constitue une partie intégrante de ses efforts continuels pour stimuler la mise en place de mesures d'urgence au Canada. L'objectif de ce programme est de familiariser les fonctionnaires qui ont des responsabilités dans ce domaine avec les exigences de la planification et des opérations, pour faire face aux situations d'urgence en temps de paix et en temps de guerre.

Des cours spécifiques portent sur les plans et opérations en cas de désastre en temps de paix, les plans et opérations en temps de guerre, les services de santé et de bien-être lors de situations d'urgence, le transport des marchandises dangereuses, la conception d'exercices d'urgence, la planification des abris communautaires et la défense radiologique. Il y a aussi un cours spécial offert aux maires et aux élus locaux — cours destiné à augmenter leurs capacités à planifier et à faire face aux situations d'urgence locales.

Le Collège a un budget annuel de fonctionnement de 2,2 millions de dollars. Cent trois cours et programmes y sont offerts gratuitement, et P.C.C. prend à sa charge les coûts d'hébergement et de déplacements. En 1986, plus de 3 000 personnes provenant de toutes les régions du Canada ont pris part à ce programme. Cela représente une augmentation de 600 étudiants par rapport à l'an dernier. En 1987, ce nombre devrait encore augmenter.

Symposium sur la gestion du risque

En plus de son programme de formation régulier, P.C.C. tient chaque année un important symposium afin d'étudier en profondeur un aspect particulier de la planification d'urgence. Le thème choisi en 1986 était : « la gestion du risque — mesures et normes ».

Ce forum a réuni plus de 130 spécialistes et techniciens de ce domaine et a permis un utile échange d'idées. Les délégués provinciaux, de même que les conférenciers invités de l'ensemble du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre et de la France présentèrent leur approche respective.

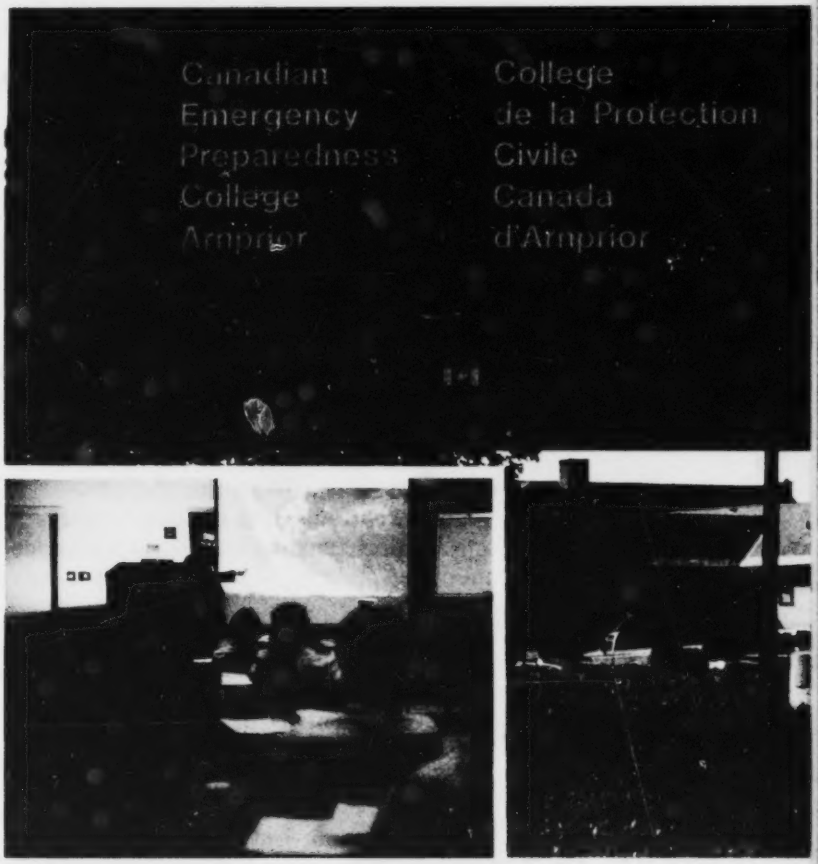

Le Collège accueille maintenant plus de 3 000 personnes par an.

Conférence fédérale-provinciale portant sur la formation en matière de protection civile

Conformément à une décision prise lors de l'édition 1985 de la conférence fédérale-provinciale des hauts fonctionnaires œuvrant dans le domaine de la protection civile, la conférence de cette année, qui s'est tenue cet été au Collège de la protection civile, ne s'est pas limitée à la formation dispensée par le Collège, mais a aussi inclus l'étude complète des besoins nécessaires à la planification et à l'intervention d'urgence d'une extrémité à l'autre du Canada.

Les principales décisions prises lors de la conférence de cette année furent :

- d'ajouter deux cours portant sur les plans et opérations (paix) au programme du Collège;
- de donner plus de cours en français dans le domaine des plans et opérations (paix); de la conception d'exercices et des opérations d'urgence;
- d'élaborer et de donner un nouveau cours de planification sur les communications d'urgence au niveau municipal;
- de créer un groupe de travail spécial chargé de réviser les recommandations du symposium sur l'instruction de 1985.

Matières dangereuses et formation

Un groupe de travail ad hoc chargé d'étudier l'entraînement nécessaire pour l'intervention dans des situations d'urgence impliquant des matières dangereuses a été créé en 1985.

Le groupe a reçu la tâche de revoir les besoins dans le domaine de la formation des gouvernements et de l'industrie, et d'identifier les méthodes et les moyens de satisfaire ces besoins. De plus, il doit étudier et faire des recommandations sur les mécanismes nécessaires à la coordination de l'entraînement donné par les divers organismes concernés.

En harmonie avec la tâche qui lui a été confiée, ce groupe de travail est composé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux. La représentation fédérale provient de P.C.C. et des ministères des Transports, de l'Environnement et de la Santé et du Bien-être social, tandis que la représentation provinciale est fournie par les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

En juillet et septembre 1986, le groupe s'est réuni pour étudier de façon pragmatique les besoins dans le secteur de la formation des pompiers faisant face à des catastrophes impliquant des matières dangereuses. Un rapport a été soumis à l'appréciation des provinces et des associations de pompiers concernées.

Le président du comité qui a préparé le rapport a aussi assisté à la conférence fédérale-provinciale des hauts fonctionnaires chargés de la protection civile afin de définir l'orientation à donner au programme et à sa mise en application à travers tout le Canada.

Collaboration fédérale-provinciale en matière de formation

En collaboration avec le centre de formation aux services de sécurité publique de l'Alberta, le Collège de la protection civile finance la participation de candidats originaires d'autres provinces aux cours offerts par cette institution qui est située à Edmonton.

Actuellement, P.C.C. contribue financièrement à l'envoi de deux étudiants aux cours portant sur la formation de chef d'équipe de sauvetage; sur la formation d'instructeurs dans le domaine des matières dangereuses et sur la planification des mesures d'urgence au niveau municipal. Aucun de ces trois cours n'est offert par le Collège de la protection civile.

Pour appuyer l'action du gouvernement fédéral dans le domaine de la protection civile, P.C.C. entreprend des recherches sur divers aspects de la protection civile. C'est la section de l'évaluation et de l'analyse qui a la charge de cette activité à l'intérieur et à l'extérieur de P.C.C.

Recherche sur les minéraux stratégiques

En 1986, une équipe d'économistes de l'University of British Columbia fut chargée d'étudier la faisabilité du modèle de Léontieff. L'étude vise à établir si la méthode intrant-extrant s'applique à la détermination et à l'évaluation des minéraux stratégiques. Comme ce projet s'insère bien dans les activités de planification de mobilisation civile entreprises par P.C.C., de nombreux ministères fédéraux se sont montrés intéressés par cette recherche. Un sous-comité ou groupe de travail a d'ailleurs été formé avec mission d'étudier, promouvoir et éventuellement subventionner l'application du modèle à d'autres domaines ou facettes de la mobilisation qui, comme on le sait, donne lieu à des affectations de ressources importantes dans un contexte de crise.

Le groupe de chercheurs a bien établi la faisabilité de la méthode et a recommandé des recherches supplémentaires. Jusqu'à maintenant, ces travaux ont surtout porté sur le chrome, encore que l'on prévoie d'appliquer la méthode de Léontieff à toute une gamme de ressources. Protection civile Canada, les ministères de la Défense nationale (CAR OP), d'Énergie, mines et ressources, de l'Expansion industrielle régionale, des Approvisionnements et Services ainsi que Statistiques Canada participent à ce projet.

Applications de l'informatique à la protection civile

Le logiciel de gestion de fiches pour les ressources d'urgence, mieux connu sous le sigle ERD, est maintenant mis gratuitement à la disposition des agences canadiennes de planification et d'intervention d'urgence. Cet outil de gestion des ressources et des activités a déjà été présenté de nombreuses fois. L'Organisation des mesures d'urgence des Territoires du Nord-Ouest vient de l'adopter pour son centre d'opérations. L'évaluation de logiciels disponibles dans le commerce s'est aussi poursuivie. Pour donner suite à nos propres recherches en matière de systèmes informatiques d'urgence, une étude pilote visant la mise en œuvre d'une base de données comportant à la fois des listes et des tables ainsi que des données cartographiques a été entreprise. Ce type de logiciel infographique est appelé à remplacer ERD ou ses équivalents. Il s'agit donc d'un système de seconde génération en ce sens qu'il reconnaît les besoins des décideurs et les processus de décision dans des conditions de stress et de pénurie.

L'ordinateur offre d'immenses possibilités dans la planification d'urgence.

Modélisation de conflits nucléaires à des fins de défense civile

L'approche infographique aux logiciels d'intervention d'urgence permet à ce système l'échange bilatéral de données avec des modèles mathématiques dits analytiques et de simulation reproduisant, par exemple, les effets des armes nucléaires. Comme ce système peut servir de support à la modélisation d'une attaque nucléaire, un contrat de recherche sur les retombées radioactives fut adjugé à une firme d'experts. Par ailleurs, les scientifiques de P.C.C. œuvrent de concert avec Statistiques Canada et d'autres agences à la mise sur pied d'une base de données démographiques qui serait accessible par micro-ordinateur. Après intégration du logiciel infographique des modèles calculant les dommages et de la base démographique, ce système pourrait être mis à la disposition des planificateurs de la défense civile au Canada.

Évidemment un tel système peut aussi s'appliquer à la planification du temps de paix. À cette fin, un logiciel, d'abord mis au point pour la guerre nucléaire, biologique et chimique, a été adapté à la propagation de fuites gazeuses en général par un groupe de chercheurs de l'université du Manitoba. Ce modèle peut servir à la surveillance et à la prévision des nuages toxiques pouvant mettre en danger les intervenants et le grand public.

Recherche sur les catastrophes

En 1986, le groupe de recherche sur les communications d'urgence de l'université Carleton, à Ottawa, en Ontario, a terminé deux rapports importants. L'étude détaillée d'un déraillement de train à Petawawa comporte une reconstitution chronologique et fonctionnelle du déversement gazeux qui donna lieu à deux processus d'évacuation : l'un spontané, l'autre par la force. Les enseignements tirés de ce cas seront éventuellement intégrés au cours de « gestion de site » offert par le Collège de la protection civile. Ces travaux de recherche viennent s'ajouter à la somme des connaissances en matière d'évacuation déjà acquise par ce groupe au cours des 12 dernières années, grâce à l'appui financier et technique de P.C.C.

De plus, cette équipe de recherche a effectué une analyse structurée de l'écrasement d'avion survenu à Gander, en décembre 1985. Le rapport d'étude montre bien le rôle et l'importance d'une bonne coordination dans l'espace et le temps de la part de tous les intervenants. Certaines agences, telle la Commission de l'Aviation canadienne, ont déjà demandé l'autorisation de publier ce

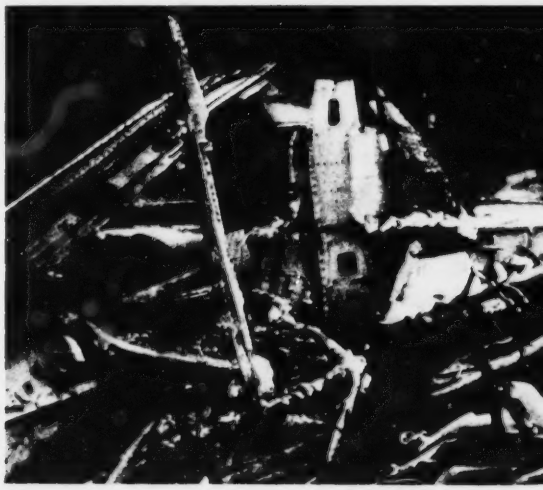

Gander, après l'écrasement d'un avion. Paysage de désolation. P.C.C. commandite des recherches sur la nature des urgences et la façon d'y faire face. Des enseignements sont tirés de ces recherches et incorporés au programme de formation et aux publications de P.C.C.

rapport, au complet ou en partie. La Commission, d'autre part, fournira des photographies et des cartes géographiques d'appui dans la version finale du rapport d'étude publié par P.C.C.

Évaluation du risque

La précision des catastrophes et leurs effets, de même que les mesures palliatives nécessaires, suscitent évidemment un grand intérêt chez les planificateurs.

Dans le cadre de son Colloque sur la gestion du risque tenu à Arnprior, du 30 septembre au 3 octobre, P.C.C. entreprit quelques études sur l'analyse des risques. Par exemple, une synthèse des modèles pour le « risque acceptable » fut entreprise afin de bien établir l'attitude des décideurs et du grand public face aux dangers et aux risques. Dans ce contexte, une étude de la valeur monétaire d'une vie humaine fut menée. Les résultats de celle-ci furent communiqués aux participants du Colloque. Ce Colloque fut aussi l'occasion d'effectuer un sondage sur le risque « perçu », un sujet assez controversé, aussi bien chez les décideurs que les chercheurs. Les résultats commentés du sondage seront publiés dans les actes du Colloque.

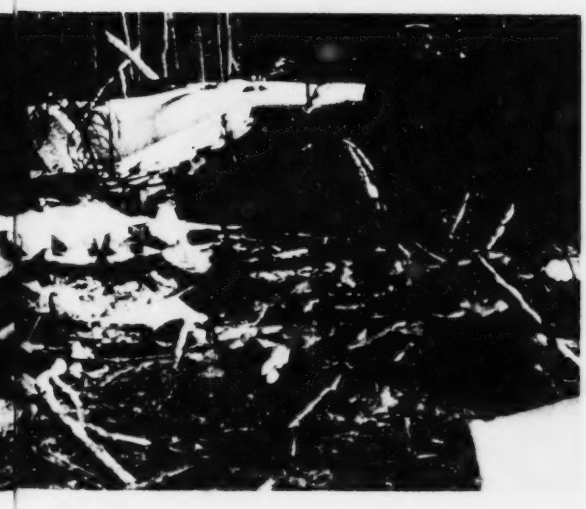

Bourse de recherche Stuart Nesbitt White

En plus de ces activités dans le domaine de la recherche, P.C.C. parraine un programme de bourses destiné à accorder une aide financière aux étudiants qui poursuivent des études de deuxième ou de troisième cycle dans les domaines touchant la protection civile. Ce programme de bourses a reçu le nom de Stuart Nesbitt White, en l'honneur de l'ex-directeur général de la planification de P.C.C. qui a consacré 35 années de sa vie au service du Canada dans les divers secteurs de la protection civile et de la planification d'urgence. Les bourses sont accordées annuellement et totalisent 11 000 dollars environ. Elles peuvent être octroyées pour une période d'étude allant jusqu'à quatre ans*.

En 1986, le lauréat de la bourse de recherche Stuart Nesbitt White fut Sarah Michaels, qui est étudiante en géographie à l'University of Colorado, à Boulder, au Colorado.

Les récipiendaires qui poursuivent encore leurs études sont :

- Ed Huebert, qui est étudiant à l'University of British Columbia. Son champ d'étude porte sur les minéraux stratégiques.
- Brownlee Thomas, qui poursuit des études en politique de télécommunications d'urgence à l'université McGill, à Montréal.
- Jean Morency, qui étudie en planification urbaine à l'université Laval, à Québec.

*Les étudiants qui désirent se présenter au concours pour l'obtention de ces bourses peuvent obtenir un formulaire d'inscription en s'adressant à l'Association des universités et collèges du Canada, 151, rue Slater, Ottawa (Ontario), K1P 5N1. Chaque année, les conditions et modalités de ces bourses sont présentées sur une affiche qui est diffusée dans les départements d'études supérieures de la plupart des universités canadiennes.

Projets spéciaux

Pour étayer et compléter l'ensemble de ses programmes, P.C.C. a entrepris un certain nombre de projets spéciaux destinés à améliorer la capacité du gouvernement fédéral à répondre aux situations d'urgence.

Lors de la conférence fédérale-provinciale des hauts fonctionnaires sur la planification d'urgence de février dernier, il fut convenu de former un groupe de travail chargé de donner suite aux recommandations du rapport d'Environnement Canada sur la catastrophe de Bhopal. La première réunion de ce groupe de travail s'est tenue à Toronto, le 2 décembre 1986. Les recommandations du groupe de travail seront portées à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des hauts fonctionnaires responsables de la protection civile qui aura lieu au Québec, en février 1987. Les délégués provinciaux auprès du groupe seront Michael Hegan, directeur exécutif de l'Organisation des mesures d'urgence de la Saskatchewan; Mark Egener, Directeur général de l'Alberta Public Safety Services; et Pierre Brien, du Bureau de la protection civile du Québec. Messieurs Gerald Riley, Directeur de la coordination et de l'élaboration de plans, et Lloyd Swick, coordonnateur de la planification des services de protection du public et des mesures de survie, seront les représentants de P.C.C.

P.C.C. a formé un groupe de travail pour étudier comment, nous, au Canada, pouvons éviter des catastrophes telles que celle de Bhopal et d'autres incidents impliquant des produits chimiques.

Pour renforcer les mesures déjà en vigueur afin de prévenir une catastrophe du type de celle de Bhopal au Canada, le secteur privé et les gouvernements sont en train de réviser leurs plans de prévention et d'intervention.

Coopération avec les médias

À la suggestion de l'Association des directeurs de l'information radio-télévision (A.D.I.R.T.), et avec l'appui des participants à la conférence fédérale-provinciale sur la planification d'urgence de février 1986, P.C.C. a contribué à former le groupe de travail sur la gestion des situations d'urgence et la coordination des médias. Deux réunions entre les représentants de l'A.D.I.R.T. et les fonctionnaires responsables de la protection civile émanant des gouvernements fédéral et provinciaux ont eu lieu. Elles avaient pour but de chercher ensemble les moyens de s'entraider et d'être plus efficaces. Bien des suggestions sont maintenant en train de se concrétiser. L'A.D.I.R.T. et P.C.C. se sont engagées à surmonter les difficultés qui ont prévalu jusqu'à maintenant et à presser leurs membres de travailler ensemble dans une atmosphère de franche collaboration.

UN NOUVEL ORDRE EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS

La stratégie de P.C.C. en ce qui concerne l'information du public en matière de protection civile est fondée sur le principe qu'il incombe d'abord à l'individu d'affronter une situation d'urgence. L'intervention successive des autorités municipales, provinciales et fédérales, ne se fait qu'à partir du moment où la situation dépasse les capacités de l'individu d'y faire face. P.C.C. veut donc avant tout inculquer à la population la nécessité d'être prête à parer à toute éventualité et l'encourager à élargir elle-même ses connaissances dans ce domaine en lui indiquant où se procurer une information pratique et nécessaire.

L'arrivée d'un nouveau Directeur des Services et de la planification de l'information publique ainsi que la dotation subséquente d'autres postes clés au sein de la Direction ont permis de lancer plusieurs initiatives nouvelles.

Un examen des publications et du matériel audio-visuel existant a révélé la nécessité de le repenser afin de lui donner une apparence plus apte à traduire l'image d'un organisme dynamique ayant la responsabilité de promouvoir la préparation aux urgences dans tout le pays. Résultat : un nouveau motif où contrastent vivement le jaune et le noir, et qui rend fort bien la notion d'urgence.

Les outils d'information récemment créés par P.C.C. revêtent déjà ce nouveau « look », tandis que les anciens feront peau neuve au fur et à mesure qu'ils devront être réédités. Entre autres, la publication trimestrielle *la Revue*, dont le tirage a triplé en trois ans, portera dès le premier numéro de 1987 non seulement un nouveau visage mais encore un nouveau nom.

P.C.C. a également créé, pour subvenir aux besoins de son administration centrale, de ses bureaux régionaux et du Collège canadien de la protection civile, une présentation audio-visuelle disponible sur bande magnétoscopique ou sous forme de diapositives avec bande sonore synchronisée et accompagnée d'un fascicule explicatif.

Enfin, P.C.C. a amorcé cette année la planification de la Régie nationale d'urgence pour l'information du public, organisme qui, lors d'une crise grave d'envergure nationale, assumerait la responsabilité de toutes les communications gouvernementales adressées au public.

L'une de nos premières publications avec la nouvelle image de marque de P.C.C.

Vérification interne

Le Bureau des services de vérification du ministère des Approvisionnements et Services a effectué, vers la fin de l'année de 1986, une étude exhaustive non seulement des structures et du mandat de Protection civile Canada, mais encore du processus décisionnel et de la façon dont les ressources sont exploitées.

Un examen détaillé de secteurs particuliers du programme devrait suivre au cours des années qui viennent.

Le Centre de situation déménage

Au mois de juillet, le Centre de situation déménageait de l'immeuble Blackburn à l'immeuble Jackson (deuxième étage), rue Bank, à Ottawa. Il s'agissait de la première étape d'un déménagement en trois temps qui réunira éventuellement toute l'administration centrale de P.C.C. sous un même toit.

Une fois les travaux de réfection terminés, le Centre de situation s'installera en permanence dans l'annexe de l'immeuble Jackson. La dernière étape verra le reste du personnel de l'administration centrale intégrer ses nouveaux locaux dans l'immeuble Jackson. À moins d'imprévus, le déménagement devrait être terminé avant la fin de l'année 1987.

Vers une opération plus efficace

En 1986, la haute direction donnait son approbation à un plan issu d'une étude entreprise deux ans plus tôt en vue d'informatiser les communications et les opérations et d'accroître ainsi l'efficacité du système. Une firme de consultants a formulé un projet à long terme visant la création d'un réseau intégré. P.C.C. s'apprête à soumettre ce projet au Conseil du Trésor, premier pas vers la réalisation de cet objectif.

Le Centre de situation de P.C.C. a emménagé cette année dans de nouveaux locaux.

C O N C L U S I O N

L'année 1986 a été pour Protection civile Canada à la fois riche en réalisations et en promesses pour l'année 1987. Des progrès ont été enregistrés dans tous nos champs d'action.

L'appellation nouvelle de notre organisme reflète une image plus juste de la multiplicité de nos activités et, en français, est sémantiquement beaucoup plus satisfaisante. Notre image de marque s'est, elle aussi, rajeunie. Du point de vue de l'usage des deux langues officielles, 1986 fut aussi une année de progrès. De nombreux projets, particulièrement dans les domaines de l'information publique ainsi que de l'analyse et de l'évaluation ont été entrepris en français.

Les travaux concernant la préparation de la nouvelle législation fédérale dans le domaine des mesures d'urgence et de la protection civile se sont poursuivis.

L'accord canado-américain de coopération en matière de planification des mesures d'urgence aura été pour Protection civile Canada le point culminant de 1986. Selon le Directeur exécutif de Protection civile Canada, W.B. Snarr, « cet accord traduit dans les faits la volonté exprimée par les deux pays amis de coopérer plus efficacement ».

Et l'avenir?

De plus en plus de Canadiens sont sensibles à la nécessité d'élaborer des mesures de protection civile pour atténuer les effets des catastrophes. Les médias sont largement responsables de cette prise de conscience en rapportant des catastrophes qui semblent se produire avec une fréquence tout à fait alarmante.

Cependant, les risques de catastrophes naturelles ne sont pas plus élevés qu'autrefois. Par contre, le progrès technologique, qui est libérateur à bien des égards, amplifie paradoxalement les risques de catastrophes causées par des défaillances humaines ou matérielles. Et ces catastrophes peuvent être d'autant plus tragiques qu'au phénomène de l'industrialisation est lié celui de l'urbanisation, de la concentration des populations. C'est pourquoi le programme d'information publique de P.C.C. met l'accent sur la sensibilisation des Canadiens aux risques potentiels et à la nécessité de s'y préparer. C'est pourquoi aussi le gouvernement du Canada, à travers Protection civile Canada, en collaboration avec tous les ordres de gouvernement partout au Canada, œuvre à préparer demain dès aujourd'hui.

Dans un pays pourtant aussi vaste que le Canada, des déraillements sont inévitables. Quand ils surviennent, ils peuvent être très meurtriers et dévastateurs . . . spécialement dans le cas de transport de matières dangereuses.

A N N E X E S

RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME CONJOINT DE PROTECTION CIVILE
Exercice financier 1986–1987*

Annexe A

Province/Territoire	Description du Projet	Répartition des coûts $	
Colombie-Britannique	Information du public — insertions dans les annuaires téléphoniques.	Féd. Prov.	2 814 2 814
Colombie-Britannique	Mise sur pied d'un réseau de radiocommunications afin de relier entre eux les centres d'opérations d'urgence du grand Vancouver. Continuation d'un projet de 1985–1986. (Total des crédits fédéraux consentis : 85 568 $. Total des crédits provinciaux consentis : 65 000 $.)	Féd.	3 001
Colombie-Britannique	Programme de formation des spécialistes des services de bien-être d'urgence.	Féd. Prov.	265 408 306 789
Alberta	Planification pour la protection du public, le fonctionnement ininterrompu du gouvernement et la gestion des ressources advenant une guerre.	Féd. Prov.	36 000 12 000
Territoires du Nord-Ouest	Troisième année d'un projet de cinq ans pour la mise en place et l'entretien d'une capacité d'intervention en cas d'urgence dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest.	Féd. Terr.	114 750 38 250
Territoires du Nord-Ouest	Système de communications d'urgence pour Sachs Harbour.	Féd. Terr.	5 400 8 100
Territoires du Nord-Ouest	Appareils et logiciels périphériques pour le système d'information d'urgence.	Féd. Terr.	8 078 5 385
Territoires du Nord-Ouest	Achat d'un appareil radiotéléphonique portatif.	Féd. Terr.	2 535 1 690
Territoires du Nord-Ouest	Achat d'un groupe électrogène pour le centre de réception d'urgence à Fort Simpson.	Féd. Terr.	65 480 98 220

* Les chiffres ne comprennent que les crédits engagés à la fin de 1986. Les dépenses réelles peuvent différer des montants indiqués, mais elles ne dépasseront jamais la contribution fédérale approuvée.

Province/Territoire	Description du Projet	Répartition des coûts $	
Territoires du Nord-Ouest	Achat d'un groupe électrogène pour le centre des opérations d'urgence d'Aklavik.	Féd. Terr.	3 300 2 200
Saskatchewan	Deuxième année d'un projet de cinq ans visant à accroître l'état général des préparatifs en matière de protection civile de cette province.	Féd. Prov.	137 310 137 440
Saskatchewan	Achat de matériel de communications pour Sturgis et ses environs.	Féd. Prov.	9 301 9 301
Saskatchewan	Achat d'un système d'information informatisé pour la ville de Saskatoon.	Féd. Prov.	3 100 3 100
Saskatchewan	Achat d'une unité mobile de contrôle des opérations d'urgence pour Prince Albert.	Féd. Prov.	13 984 13 984
Saskatchewan	Achat d'un véhicule de contrôle des situations d'urgence pour North Battleford.	Féd. Prov.	29 850 29 850
Saskatchewan	Achat d'un véhicule de secours et de contrôle des opérations pour le service d'assistance mutuelle du district de Broadview.	Féd. Prov.	13 650 13 650
Saskatchewan	Achat d'équipement de secours pour le service d'assistance mutuelle de Pilot Butte.	Féd. Prov.	8 118 8 118
Saskatchewan	Achat de matériel de communications pour le service d'assistance mutuelle de Pilot Butte.	Féd. Prov.	11 949 11 949
Saskatchewan	Achat de costumes de protection contre les produits chimiques pour la municipalité de Tisdale.	Féd.	3 171
Saskatchewan	Achat d'une unité de secours pour la ville de Regina.	Féd. Prov.	80 884 80 884
Saskatchewan	Achat d'une unité mobile de secours et de contrôle des opérations pour Broadview.	Féd. Prov.	10 265 10 265

Province/Territoire	Description du Projet	Répartition des coûts $	
Manitoba	Troisième année d'un projet de planification de cinq ans visant à accroître la capacité d'intervention de la province lors des situations d'urgence.	Féd. Prov.	301 700 423 100
Manitoba	Achat d'un véhicule de secours et d'intervention dans les situations impliquant les matières dangereuses pour la ville de Selkirk. Continuation d'un projet de l'année 1985–1986.	Féd. Prov.	22 942 68 826
Manitoba	Achat d'un véhicule de secours et d'intervention dans les situations impliquant des matières dangereuses pour la ville de Carman. Continuation d'un projet de l'année 1985–1986.	Féd. Prov.	35 158 35 158
Manitoba	Achat d'un véhicule de secours et de contrôle des opérations pour la ville de Flin Flon. Continuation d'un projet de l'année 1985–1986.	Féd. Prov.	26 306 26 306
Manitoba	Achat d'un véhicule de secours et de contrôle des opérations pour la ville de Gimli.	Féd. Prov.	25 448 25 448
Manitoba	Achat d'équipement complémentaire pour le centre de contrôle et de secours de Lac du Bonnet. Continuation d'un projet de l'année 1985–1986. (Total des crédits fédéraux consentis : 33 590 $.)	Féd. Prov.	20 170 20 170
Manitoba	Achat d'équipement complémentaire pour l'unité mobile de contrôle des opérations d'urgence de la ville de Winnipeg.	Féd. Prov.	67 560 67 560
Manitoba	Achat d'une unité mobile de contrôle des opérations et des communications d'urgence pour la ville de The Pas.	Féd. Prov.	4 594 3 759
Manitoba	Achat d'un véhicule de secours et de contrôle des opérations pour la ville de Carberry et la municipalité rurale de North Cypress.	Féd. Prov.	33 712 33 712

Province/Territoire	Description du Projet	Répartition des coûts $	
Manitoba	Achat d'appareils de radio portatifs pour la municipalité rurale de Montcalm.	Féd. Prov.	1 022 1 022
Manitoba	Achat d'une unité d'intervention dans les situations impliquant des matières dangereuses pour la ville de Thompson.	Féd. Prov.	87 621 87 621
Manitoba	Centre de contrôle des opérations d'urgence pour le village de Ste. Rose du Lac et la municipalité rurale de Ste. Rose	Féd. Prov.	21 108 21 108
Manitoba	Achat d'une unité mobile de contrôle des opérations d'urgence pour Swan River.	Féd. Prov.	35 000 35 000
Manitoba	Achat d'un véhicule de secours et de contrôle des opérations pour le village de Treherne et la municipalité rurale de South Norfolk.	Féd. Prov.	12 015 12 015
Manitoba	Achat de matériel de communications pour la ville de Boissevain et la municipalité rurale de Morton.	Féd. Prov.	9 838 9 838
Ontario	Deuxième année d'un programme de préparatifs d'urgence de cinq ans visant à accroître les capacités de planification et d'intervention en cas d'urgence des gouvernements provincial et municipal.	Féd. Prov.	1 900 000 1 900 000
Nouveau-Brunswick	Production d'une bande magnétoscopique de l'exercice « Oil Tanker Miramichi ».	Féd. Prov.	15 290 12 510
Nouvelle-Écosse	Développement d'une capacité de secours mécanisé et de récupération de biens dans le comté de Colchester.	Féd. Prov.	54 821 62 859
Nouvelle-Écosse	Projet d'étude des communications interprovinciales entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.	Féd. Prov. N.-É. N.-B.	40 000 5 000 5 000

Province/Territoire	Description du Projet	Répartition des coûts $	
Île-du-Prince-Édouard	Subvention des programmes de base des préparatifs d'urgence de l'O.M.U. (paix et guerre).	Féd. Prov.	49 994 40 904
Île-du-Prince-Édouard	Projet d'étude d'un système de radiocommunications intégré à l'échelle de la province.	Féd. Prov.	19 500 13 000
Terre-Neuve	Mise sur pied et formation d'équipes médicales d'intervention d'urgence à l'hôpital général de St. John's et à Goose Bay au Labrador. Continuation d'un projet de l'année 1985-1986.	Féd. Prov.	91 500 91 500
Terre-Neuve	Début d'un projet de cinq ans visant à accroître les capacités de planification et d'intervention d'urgence de la province.	Féd. Prov.	125 250 41 750

ACCORDS D'AIDE FINANCIÈRE EN CAS DE CATASTROPHE

Annexe B

Voici les modalités d'application du programme :

Aide financière consentie par le gouvernement fédéral en cas de catastrophe (partage des dépenses par habitant)

Dépenses provinciales admissibles	Part versée par le gouvernement fédéral
Première tranche — 1 $	Néant
Deuxième tranche — 2 $	50 %
Troisième tranche — 2 $	75 %
Reste	90 %

Exemple :
Population : 800 000 h. Dépenses admissibles : 24 000 000 $

	Provincial		Fédéral	Portion fédérale
1re tranche — 1 $ par habitant	800 000 $	800 000 $	$	Néant
2e tranche — 2 $ par habitant	1 600 000	800 000	800 000	50 %
3e tranche — 2 $ par habitant	1 600 000	400 000	1 200 000	75 %
Reste	20 000 000	2 000 000	18 000 000	90 %
	24 000 000 $	4 000 000 $	20 000 000 $	

PUBLICATIONS DE PROTECTION CIVILE CANADA

Annexe C

Publication trimestrielle

La Revue : Plans des mesures d'urgence (au début de l'année 1987, le nom a été changé en *Revue de la protection civile*).

Livrets

La Protection civile au Canada
11 étapes pour la survivance
Techniques élémentaires du sauvetage
Quels sont vos plans d'urgence?
Programme d'instruction et de formation (1986-1987)
Catalogue de films et de bandes magnétoscopiques

Brochures sur les mesures individuelles

Inondations
Tremblements de terre
Panne! en hiver
Tempêtes d'hiver
Violentes tempêtes
En forêt

Notes d'information

Le gouvernement du Canada et la protection civile
Programme conjoint de protection civile
Décret sur la planification des mesures d'urgence
Protection civile Canada — Points de contact
Ligne directrice du gouvernement fédéral relativement aux situations d'urgence
Programme national des abris
La protection civile au Canada
Organisation de la protection civile au Canada
Accords d'aide financière en cas de catastrophe
Système civil de défense radiologique (DERAD)
Système d'alerte canadien en cas d'attaque
Programme relatif au fonctionnement ininterrompu du gouvernement : installations du gouvernement en cas d'urgence
Le centre de situation (SITCEN) de P.C.C.
Survie dans le froid
Comment se tenir propre avec une quantité d'eau limitée
Comment retirer de l'eau des particules de retombées et de matières radioactives dissoutes
Comment faire des provisions d'eau
Les effets de la bombe à neutrons
Le programme sur les points névralgiques
Le programme sur les dossiers essentiels

A N N E X E S

Réimpressions tirées de la Revue, Plans des mesures d'urgence

Risques nucléaires : la bombe et la centrale — F. James Cripwell
Gestion des communications en cas de crise : Un homme averti en vaut deux — Robert N. Baugniet, APR
Savez-vous profiter au maximum des crises qui surviennent? — Donald R. Stephenson
Charlottesville : Compte rendu fictif — Nan Randall
Provisions familiales pour une longue période de crise — A.B. Morrison
Les tornades à Barrie : la réponse des services de bien-être
Accord Canada–États-Unis sur la planification des mesures d'urgence

Rapports (en quantités limitées)

Revue annuelle
L'incident de l'Edgar-Jourdain : récit des événements
Symposium 1984 — La haute technologie et les préparatifs d'urgence
Symposium 1985 — Instruction et formation préparatoires aux situations d'urgence au Canada : aujourd'hui et demain
Mesures de la protection et de la sécurité en cas d'urgence : Études de base

Documents d'étude (en quantités limitées dans la langue du titre cité)

Des effets psychologiques des désastres sur le personnel opérationnel
An Emergency Information System : Case Study
The Miramichi Earthquake

Publications provenant d'autres ministères

En cas de désastre — êtes-vous prêt? (Santé et Bien-être social Canada)
Étude des répercussions de Bhopal : évaluation de la situation canadienne

Livre

Un abri chez soi contre les retombées (Travaux publics Canada)

PROGRAMME D'INSTRUCTION ET DE FORMATION 1986

Annexe D

Collège de la protection civile, Arnprior

Cours donnés par P.C.C.

Plans and opérations (paix)
Plans and opérations (guerre)
Cours à l'intention des maires et des élus locaux
Gestion du site d'une catastrophe
Opérations d'urgence
Conception d'exercices
Séminaire sur la planification d'urgence nationale

Cours parrainés par P.C.C. (donnés par d'autres ministères fédéraux)

Services d'urgence communautaires (Santé) — Santé et Bien-être social Canada
Services d'urgence communautaires (Services sociaux) — Santé et Bien-être social Canada
Installations de soins spéciaux (pour moniteurs) — Santé et Bien-être social Canada
Simulation de victimes (pour moniteurs) — Santé et Bien-être Social Canada
Programme pour agents de défense radiologique — Ministère de la Défense nationale
Transport de matières dangereuses — Transports Canada
Analyse et conception d'abris anti-retombées — Travaux publics Canada
Organisation de contrôle des pêches — Pêches et Océans Canada
Séminaire sur la planification d'urgence — Emploi et Immigration
Séminaire sur la planification d'urgence — Ports Canada

Événements spéciaux

Symposium sur la gestion du risque
Conférence fédérale-provinciale sur l'instruction
Séminaire d'initiation des nouveaux responsables ministériels de la planification

POINTS DE CONTACT AVEC P.C.C.

Annexe E

Administration centrale
Direction des Services et de la planification
de l'information publique
Protection civile Canada
141 ouest, avenue Laurier
2e étage, immeuble Gillin
Ottawa (Ontario)
K1A 0W6
613-992-9988

Directeurs régionaux

Terre-Neuve
M. D.H. Snow
Protection civile Canada
2e étage
Immeuble Sir Humphrey Gilbert
St. John's (T.-N.)
A1C 1G4
709-772-5522

Île-du-Prince-Édouard
M. J.E. Ayers
Protection civile Canada
C.P. 1175
2e étage
Immeuble Dominion
Queen Street
Charlottetown (Î.-P.-E.)
C1A 7M8
902-566-7047

Nouvelle-Écosse
M. R.B. O'Sullivan
Protection civile Canada
Suite 801
6009, Quinpool Road
Halifax (N.-É.)
B3K 5J7
902-426-2082

Nouveau-Brunswick
M. J.-P.D. Boiteau
Protection civile Canada
C.P. 534
590, rue Brunswick
Fredericton (N.-B.)
E3B 1H5
506-452-3020

Québec
M. André Tremblay
Protection civile Canada
Pièce 701
250 ouest, Grande-Allée
Québec (Qué.)
G1R 2H4
418-648-3111

Ontario
M. H.H. Sampson
Protection civile Canada
Suite 900
60 St. Claire Avenue, East
Toronto (Ont.)
M4T 1N5
416-973-6343

Manitoba
M. A.J.K. Rasmussen
Protection civile Canada
Suite 306A
391, avenue York
Winnipeg (Man.)
R3C 0P4
204-949-6790

Saskatchewan
M. H.F.E. Swain
Protection civile Canada
Pièce 850
Avord Tower
2002, avenue Victoria
Regina (Sask.)
S4P 0R7
306-780-5005

Alberta, Territoires du Nord-Ouest
M. J.M. Hoffman
Protection civile Canada
10420, 157 Street
Edmonton (Alta.)
T5P 2V5
403-420-3005

Colombie-Britannique, Yukon
M. F.D. Cooper
Protection civile Canada
Pièce 111
816, Government Street
Victoria (C.-B.)
V8W 1W9
604-388-3621